



Ken, au milieu de son errance, au bord de la dérive urbaine.

## Ken et Richard, sans-abri de New York

# Un aller et un retour en enfer

◆ Ce qu'on peut voir d'étoiles est accroché depuis un bon bout de temps dans le ciel de New York. Un jeune homme s'ap-

par Roger BELLEFEUILLE

proche, le pas hésitant. Il n'a vraiment pas l'allure de ces jeunes paumes, les cheveux hirsutes, les traits tirés et les savates écruées. Bien au contraire. Avec des frêpes bon teint bon chic, il pourrait avoir l'apparence de cette génération de « yuppies » qui s'agglutinent le vendredi soir dans le « Seaport » de Manhattan, ce grand-frère du

Vieux-Port de Québec. Mais sa main tremble pour recevoir l'obole qu'il remercie d'un honnête « God Bless You »

Et la conversation s'engage ainsi, face au luxueux Waldorf Astoria, coin 49e rue et Lexington Avenue.

### LE DOSSIER, PAGE B-1

L'histoire d'un jeune au seuil de la trentaine sur une pente très glissante.

Presqu'un monologue débité sans une pause. Une histoire d'amours brisées, de cocaïne, de vols, de séjours en prison... Le sou-

venir d'un père qui l'a mis à la porte à 19 ans, au terme de son collègue à Oakville, en Ontario. « J'avais une mauvaise influence sur mes deux jeunes frères ».

Il se dit sans-abri. Sa planque secrète? Sous des arbustes, à l'ombre d'un orme solitaire, dans le jardin d'une église non loin. « J'erre la nuit et je dors le jour ». Je suis « clean » maintenant, confesse-t-il sans trop de conviction. Sinon de « sniffer » de temps à autre.

Lire A-2, NEW YORK



Richard a connu l'existence du « robineux ». Il a retrouvé la faune humaine du Bowery.

**HYPNOTISME**  
et contrôle de soi

**COURS**  
1 soir par semaine  
au CEGEP GARNEAU  
Ste-Foy  
Alain Cormier, h.d.  
647-1877  
(résultats garantis)  
établi depuis 1974

**LE SOLEIL**

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1987 126 pages, 7 cahiers 1.25\$  
QUÉBEC, 91e année, no 252 + 1 tabloid Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 1,40\$

Les industries Tolbec Inc.

**TOLBEC**

TÔLE  
ÉMAILLÉE

Té.: (418) 872-3738  
1780, route de l'Aéroport, Ste-Foy  
C.P. 70, Ancienne-Lorette G2E 3M2

## LE SPORT

6-5 en surtemps

# L'URSS se sauve avec la victoire

◆ Rattrapés par le Canada après avoir mené 4-1, les Soviétiques ont finalement remporté le premier match de la finale de Coupe Canada, au Forum hier.

Pages 4 et 6



## Les Expos piétinent

Pages 2 et 3

## L'HABITAT



## Le maître des cactus

◆ Léon Prince a rassemblé, chez lui à Cap-Rouge, une incroyable collection de 6,000 cactus, la plus grande au Québec.

Pages C-1 et C-7

## LES ARTS



## Navarre: le bilan... déjà

◆ A 47 ans, Yves Navarre se pose déjà la question du chemin qui reste à vivre. Il s'en est ouvert à Anne-Marie Voisard.

Page E-1

# Arsène Henry aurait organisé les attentats La Couronne exige la prison pour les Boivin

◆ Pour convaincre le juge d'envoyer les frères Boivin en prison, le procureur de la Couronne a raconté le fil des événements des

par Louise LEMIEUX

jours précédant l'explosion du 23 mai à l'hôtel Universel de Chicoutimi, faisant ressortir le rôle prédominant du syndicaliste Arsène Henry. Me Georges Letendre a aussi confirmé que Marc Boivin était bel et bien un informateur du SCRS (Service canadien de renseignement de sécurité). Le procureur a



Le conseiller syndical Arsène Henry: son rôle est déterminant, soutient la Couronne.

de plus longuement exposé la situation financière et conjugale - peu brillante - des deux frères depuis qu'ils ont dénoncé leurs anciens confrères de la CSN. Et comme aucune ordonnance de non-publication ne peut être accordée au niveau des représentations sur sentence, les médias peuvent enfin rapporter ce qui a été dit en cour, hier, au palais de justice de Québec.

Richard et Marc Boivin ont avoué, le 29 juin dernier, leur culpabilité à des actes criminels de sabotage dans les hôtels de Raymond Malenfant. Richard a fait sauter une bombe dans le stationnement de l'hôtel Wandlyn (propriété de M. Malenfant), causant peu de dommages. Marc, par contre, a plaidé coupable à six chefs d'accusation dont quatre de complot pour faire sauter des hôtels à Montréal et Drummondville. Il admet aussi avoir joué une part active dans l'explosion de l'hôtel Universel de Chicoutimi, le 23 mai 1987. Les dommages sont maintenant évalués à \$100,000.

A cause de la gravité des actes, punissables de l'emprisonnement à vie, Me Letendre réclame du juge Yvon Sirois de la cour des sessions de la paix une peine d'emprisonnement pour les deux hommes, même si « faut pas se le cacher, ils ont collaboré à résoudre des crimes ».

Lire A-2, BOIVIN

### AUTRES INFORMATIONS, A-3



**Confirmé: Marc Boivin informait le SCRS**

Marc Boivin aurait entraîné son frère Richard.

## Face à six apprentis-journalistes

# Mme Boucher passe aux aveux

◆ La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a pris l'habitude de passer des heures sur le gril. Devant le

par Pierre BOULET

tribunal, au conseil municipal, dans les couloirs de la CUQ, on la voit quotidiennement cultiver sa verve et défendre ses convictions. Mais hier, en conférence de presse, six journalistes aussi curieux qu'audacieux l'ont poussée dans ses der-

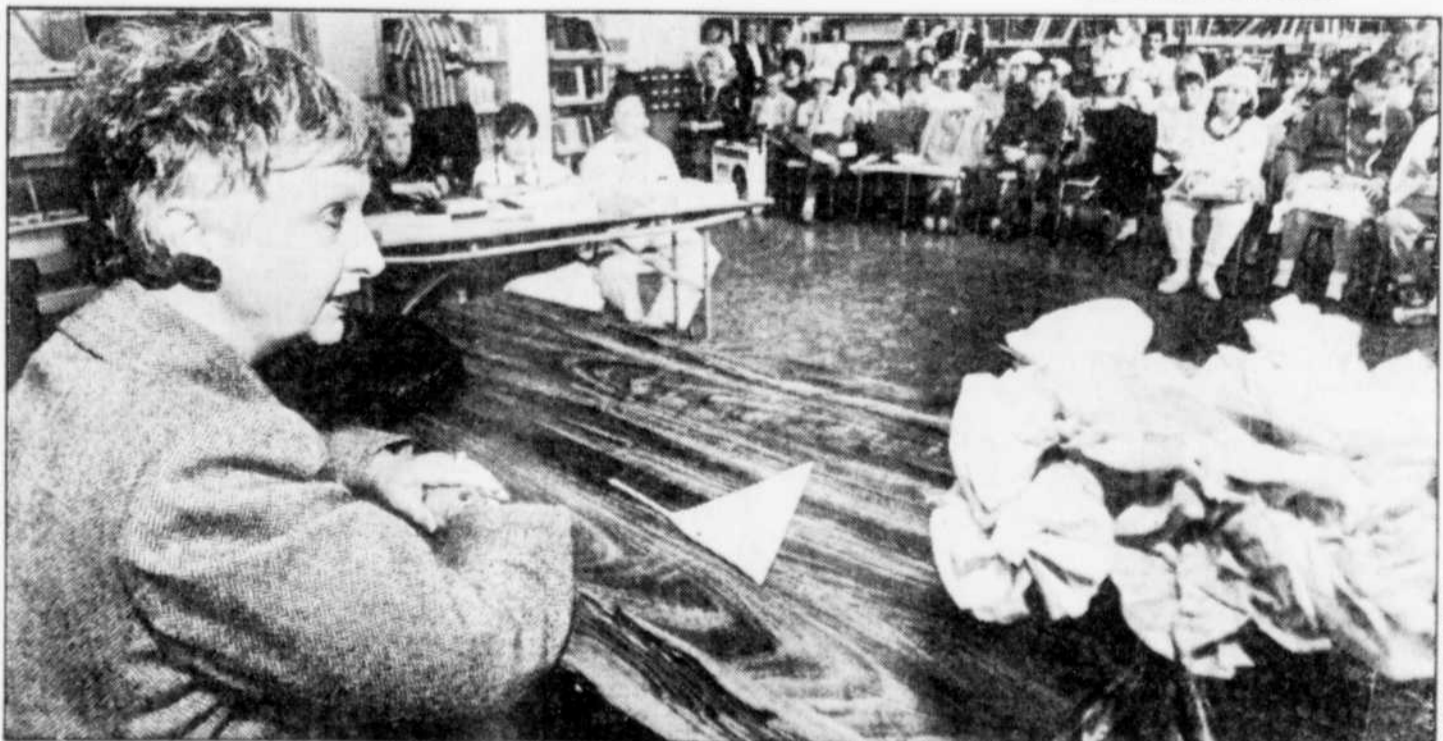
niers retranchements. Madame la mairesse a dû étaler sa vie, de son lieu de naissance à ses sports préférés, en passant par ses heures de lever et de coucher aussi bien que par l'affection qu'elle porte à sa chatte noire de six ans... qui a traversé avec elle trois campagnes électorales.

Les journalistes lui ont tiré les vers du nez. Elle a même admis que si elle reste heureuse encore aujourd'hui d'avoir fait

ses études universitaires en sciences de l'éducation, il lui arrive, par les temps qui courent, de regretter de ne pas avoir étudié le droit. Les journalistes n'ont pas bronché. Leurs parents et leurs professeurs, eux, ont bien ri.

Et oui, les parents et les profs des six journalistes assistaient eux aussi à la conférence de presse de madame la mairesse. Parce que, quand on est un ou une

Lire A-2, BOUCHER



Andrée Boucher a participé à une conférence de presse bien particulière à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Sainte-Foy.

## LE SOMMAIRE

- Annonces classées F-9 à F-13
- Arts ..... E-1 à E-12
- Bonne chère ..... F-1 à F-5
- Bridge ..... C-17
- Carrières ..... D-7 à D-15
- Crayons de soleil ..... F-8
- Décès ..... F-14 et F-15
- Dossiers ..... B-1 à B-3
- Économie ..... B-10 à B-14
- Editorial ..... B-4
- Habitat ..... C-1 à C-8
- Horoscope ..... F-13
- J.-Jacques Samson ..... B-4
- Monde ..... B-6 à B-9
- Mot fléché ..... F-12
- Mots croisés ..... F-13
- Mot mystère ..... C-8
- Où aller à Québec ..... E-12
- Patron ..... F-13
- Tourisme ..... D-1 à D-6

## LA MÉTÉO



De la brume ce matin, des nuages toute la journée. Maximum de 20 degrés. Demain: des averses.

Détails, page F-9

**PLACEMENTS** Consultez votre conseiller!

**TRUST GENERAL**

**DÉPÔTS GARANTIS**

9 1/4%	9 3/4%	7 1/4%
1 an	2 ans	3 ans
à court terme	à court terme	à court terme

**FONDS DE PLACEMENT**

3 ans*	5 ans**
Actions canadiennes 22.4%	22.5%
Actions américaines 30.2%	30.2%
Obligations 16.4%	16.3%
Hypothèques 13.1%	14.4%

**BÉNÉFICES PLUS**

7.57% 10 000\$ et plus

1/8% pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

**NOS SUCCURSALES**

Sillery, 1001, chemin St-Louis 688-0630  
Québec, Place Fleur de Lys 572-4618  
Lévis, Les Galeries Chiquon 633-4450  
Chicoutimi, 494, 2e étage, 540-0400  
Jouéville, 3885, boulevard Harvey 685-3490

**SUITES** de la première page

**BOIVIN...**

Me Letendre laisse à la discrétion du juge le nombre d'années que devraient purger les deux hommes. Il est clair, cependant, que dans l'esprit de Me Letendre, la peine de Marc devrait être plus lourde que celle de Richard. Ce dernier a été « entraîné » par son frère à poser une bombe au Wandlyn. Même si ce geste lui a rapporté \$3,000 (Marc lui a donné \$1,000 et Arsène Henry \$2,000), Richard l'a toujours regretté, puisqu'à partir de ce moment, il a cessé d'être un militant syndical actif. « Richard a avoué que sa collaboration à l'enquête de police a été comme une délivrance parce qu'il se sentait coupable depuis le 7 octobre 1986 », a dit Me Letendre.

En allant dénoncer ses anciens collègues à la police, en empêchant les complots de sabotage des hôtels Universel de Drummondville et Montréal, Marc Boivin s'est un peu racheté: « n'eût été de Marc Boivin, je crois que la Couronne et les policiers de la SQ auraient eu de la difficulté à résoudre ces crimes » avoue Me Letendre, en parlant des explosions de Sainte-Foy et Chicoutimi.

Mais contrairement à Richard, Marc estime encore aujourd'hui « justifiable syndicalement » les gestes posés au fil de ses 15 ans a

**NEW YORK...**

Il a déjà habité un hôtel de troisième classe. D'autres paumés comme lui volaient les médicaments des vieux pensionnaires et les revendaient à d'autres vieux pensionnaires dans un autre hôtel voisin aussi sinistre.

Il ne chercherait pas refuge dans quelque coin misérable du Bowery. Trop de Noirs et de Portoricains prêts à tout pour se « shooter ».

Il parle de sa tentative de désintoxication au Teen Challenge dans Brooklyn. « Une place formidable, chaleureuse, que je recommande », il y est resté six jours. « Lever à 6h30, étude de la Bible, aucune permission de sortie durant le séjour. Trop enrégimenté pour moi ».

« J'aimerais tellement avoir de nouveau une amie de coeur, puis de retomber sur mes deux pieds... »

Le lendemain matin, 10h30, le retard portant vers nulle part, Ken regagnait sa « crèche » secrète pour y passer le jour à l'ombre de l'orme solitaire. Il tenait, serré dans sa main droite légèrement tremblotante, le quart de litre de mauvais vin qui lui permettrait de glisser dans un sommeil de moins en moins réparateur.

C'est tout un boulot, une préoccupation de tous les instants, que d'être sans le sou et sans gîte, en particulier dans une mégapole. Chercher quotidiennement où manger, dormir, se laver; protéger ses maigres effets contre le vol et se protéger soi-même contre de sournoises agressions dans ce malstrom du chacun pour soi.

En somme, Ken est en train d'atteindre ce point de non-retour sur la pente de la déchéance humaine que Richard avait touchée, il y a quelques années.

Passé la quarantaine, Richard est un ancien clochard et un ex-alcoolique, membre assidu des AA.

Sous un ciel de plomb, il a repris son itinéraire d'alors avec le repré-

**BOUCHER...**

journaliste de 12 ans qui entre en 6e année et qu'on s'offre, pour une première conférence de presse, le maire la plus volubile en ville, il y a de quoi intéresser la famille et l'école tout entière.

Jean-René, Frédéric, Marie, Julie, Nadia et Dominic ont donc soumis Mme Boucher à la question pendant vingt minutes. Dans le plus pur décorum des séances d'information officielles. Journalistes d'un jour, les six petits curieux sont avant tout élèves de 6e année à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Sainte-Foy. Et, hier matin, on célébrait la rentrée, dans cette institution primaire de la commission scolaire Les Découvreurs.

La conférence de presse était réservée aux étudiants de sixième. De la maîtresse de Sainte-Foy, ils ont appris tout ce qu'ils avaient toujours voulu savoir... et que leurs parents n'avaient jamais osé demander.

Oui, elle aime son métier, même si les semaines de travail ont sept jours qui s'étalent de 7h le matin à minuit passé. Oui, elle aime les animaux. Non, elle n'est pas sportive... par manque de talent: elle fait plutôt dans la marche à pied. Elle a enseigné à des garçons, à Montréal, et à des filles, à Sainte-Foy... « et il faut bien dire que les filles sont un peu moins dissipées ». Oui, elle aimerait bien se représenter aux prochaines élections municipales... « quand on aime ce qu'on fait et qu'on le fait avec conviction, l'échec n'existe pas ».

Visiblement heureuse de sa prestation, comme à l'habitude, Mme

titre de conseiller syndical de la CSN.

**Informateur du SCRS**

En affirmant que « comme informateur du SCRS on ne peut dévoiler sa rémunération » Me Letendre a confirmé ainsi le rôle d'informateur de Boivin. Au cours de son témoignage à l'enquête préliminaire de Arsène Henry, Gérard Theriault et Renald Tardif, Marc Boivin avait admis cette autre source de revenu. L'avocat représentant le SCRS s'était immédiatement opposé à ce que soit révélé le salaire d'informateur de Boivin. L'ordonnance de non-publication qui a frappé cette enquête préliminaire a empêché les médias de dévoiler ce détail.

Le juge Yvon Sirois se donne jusqu'au 2 octobre pour réfléchir à la sentence que méritent Richard et Marc Boivin.

Durant l'audience, les deux frères ont pris place à la table habituellement réservée aux avocats de la défense. Sans avocat pour les représenter, ils n'ont rien voulu ajouter aux représentations de Me Letendre.

Après l'audience, les deux frères ont quitté la salle par la porte donnant sur le couloir à accès limité. Ils étaient accompagnés de deux policiers en civil.

**sentant du SOLEIL.**

Le long du Bowery, il s'arrête ici et là; il identifie des lieux connus, comme autant d'ex-voto d'un pèlerinage à rebours.

Il y a une génération, rappelle-t-il, la population du Bowery était blanche dans une proportion de 70 pour 100 et dépassait en moyenne la quarantaine; aujourd'hui, elle est en majorité noire et a moins de 35 ans.

Là bas, à l'angle sud-est de Bowery et Houston, un « salon » typique du coin accueillait les « robineux » qui pouvaient s'écarter en paix le litre de vin sucré acheté au bar.

Puis en face c'était le Uncle Sam House, une « flophouse » comme il en existe de moins en moins. Une « crèche » pour la nuit dans un hôtel minable. Retapée et revampée, une tout autre faune l'habite aujourd'hui, celle des artistes et des écrivains.

Et ainsi, à sa façon, du Lower East Side, en passant par le Bowery et jusqu'au Soho (South of Houston), Richard revoit ses années d'enfer dans un environnement hostile. Il était devenu une véritable nuisance publique, haranguant les passants dans le Washington Park.

Il a connu le fond du baril. Puis la douloureuse remontée de 1973 à 1976. Trois stages entre autres à la clinique psychiatrique Bernstein. En 1979, la fin du calvaire. Il s'est finalement débarrassé de sa dépendance à l'alcool et à la drogue. Financièrement autonome, il occupe un travail à temps partiel à l'hebdomadaire Voice.

Ken et Richard ne représentent qu'une facette de la misère des sans-abri et des mal logés de cette société pourtant opulente.

Cette réalité est de plus en plus le sort bien involontaire de familles monoparentales et de jeunes travailleurs sans emploi.

Boucher a ravi son jeune auditoire. Elle venait, quelques minutes plus tôt, de présider la grande fête de la rentrée à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Cette fois, tout le monde y était: les 500 élèves, de la maternelle à la 6e année; les commissaires d'école; les professeurs... et beaucoup de parents.

On avait invité, pour la circonstance, les représentants d'une quinzaine de professions et de corps de métiers. Chacun dans son uniforme, le chef des pompiers, un brigadier scolaire, une infirmière, un avocat, une hygiéniste dentaire et bien d'autres encore se partageaient les chaises d'honneur devant un petit public ébahi. Un petit public qui s'était déguisé en adoptant, chacun selon son choix, l'uniforme d'un corps de métier. « Cette année, on fera de l'école un chantier », explique le directeur, Marc Morel. Le thème de l'année scolaire est à l'avenant: « Viens, bâtissons! ».

Enfin, Mme Boucher a dévoilé officiellement une murale collective, création des enfants. On y voit l'école en pleine activité, présentée dans une explosion de couleurs. Immense et magnifique, cette murale. « Si les enfants ont réussi à créer cela en une semaine, on peut imaginer ce qu'ils réaliseront en une année entière », a commenté, avec une fierté évidente, le directeur Morel.

Et puis, tout ce beau petit monde a repris le chemin des classes. En rangs et... en chantant. Les parents, eux, sont rentrés à la maison avec, peut-être, un peu de nostalgie. L'école, c'était quand même pas si mal !



Lorne Greene, second à partir de la gauche, avait été identifié à la série télévisée « Bonanza ».

**Mort de l'acteur Lorne Greene**

**SANTA MONICA, Californie (AFP)** — Lorne Greene, héros de la série américaine « Bonanza », vue par 400 millions de téléspectateurs dans le monde entier, est mort hier à 72 ans des suites d'une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint John de Santa Monica (Californie).

L'acteur avait été opéré d'un ulcère avec perforation de l'estomac

le 19 août et il avait ensuite attrapé une pneumonie.

Sa femme et ses enfants étaient présents à ses côtés au moment de l'issue fatale.

Créée en 1959, « Bonanza » est passée pendant 14 ans sur le réseau NBC et a été vendue dans 80 pays.

Lorne Greene y campait Ben Cartwright, un veuf père de trois

fortes têtes, qu'il dirigeait d'une main bienveillante mais ferme, pour la bonne marche de leur ranch dans l'ouest. Né à Ottawa, il a affirmé qu'il avait pris son père comme modèle moral pour jouer ce personnage.

Lorne Greene avait ensuite interprété quelques autres rôles de télévision et ses dernières prestations publicitaires lui faisaient vanter les

merites d'une marque d'aliments pour chiens.

Contrairement au personnage de Ben Cartwright, plutôt austère, il était lui-même toujours prêt à plaisanter.

Multimillionnaire grâce au succès de « Bonanza », il avait investi dans l'immobilier et les chevaux de course.

**Démission de Ted Finn du SCRC**

♦ **OTTAWA (PC)** - Le cabinet du premier ministre Brian Mulroney a fait part, hier, de la démission de M. Ted Finn comme directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de sa nomination comme conseiller spécial du solliciteur général Jim Kelleher.

La démission de M. Finn est survenue quelques heures après que le SCRS eut reconnu en Cour fédérale s'être servi d'un affidavit erroné pour obtenir d'un juge la permission de mettre sur table d'écoute la ligne téléphonique d'un certain Harjit Singh Atwal, de Surrey, en Colombie-Britannique.

Atwal est au nombre des neuf individus qui attendent leur procès

sous des accusations de conspiration pour assassiner le ministre Malikat Singh Sidhu, du Pendjab, en 1986, dans l'île de Vancouver.

M. Sidhu a survécu, mais quatre hommes ont déjà été condamnés à des peines de 20 ans de prison pour tentative de meurtre sur sa personne.

M. Ted Finn est remplacé au SCRS par M. Reid Morden, actuellement secrétaire adjoint au cabinet pour la politique étrangère et de défense. Il a été affecté, dans le passé, aux ministères des Affaires extérieures et des Affaires indiennes et du Grand Nord.

Le SCRS fait l'objet de critiques, depuis quelques mois, à cause de sa lenteur à appliquer le bilinguisme

chez lui, de ses enquêtes auprès de groupes légitimes politiques, ouvriers et autres et de sa préférence marquée dans l'embauche pour d'anciens policiers de la GRC plutôt que de civils.

**Table d'écoute**

Le dernier incident s'est produit hier, en Cour fédérale. L'avocat John Sims, représentant le SCRS, a admis que des « erreurs graves et considérables » ont été commises, en 1985, dans l'obtention d'une permission par le tribunal pour enregistrer les conversations téléphoniques d'Atwal.

La permission n'aurait jamais dû être accordée, a admis Me Sims. Elle s'appuyait sur un affidavit erroné, signé par M. Archie Barr, directeur adjoint du SCRS.



Ted FINN.

**Les sans-abri: les subventions de Québec et d'Ottawa tombent dru**

♦ **Ottawa** et Québec viennent d'annoncer une pluie de subventions à près de 170 organismes de la province qui viennent en aide aux sans-abri et autres personnes dans le besoin. Plus d'une trentaine de groupes de la région administrative de Québec et de l'Est de la province sont au nombre des bénéficiaires.

par Roger BELLEFEUILLE

Cette aide financière comporte deux volets: l'un en vertu de l'entente cadre Québec-Canada sur l'habitation sociale (\$13 millions) et l'autre à partir d'un fonds spécial du gouvernement québécois de l'ordre de \$25 millions.

En matière de logement, les subventions prennent diverses formes, selon que la ressource s'adresse à une clientèle nécessitant un toit permanent, ou encore seulement des services passagers.

Dans le premier cas, l'aide prend la forme d'une subvention à l'exploitation représentant l'écart entre les coûts annuels reconnus et le total des loyers payés par les occupants. Cette tranche correspond à 25 pour 100 des revenus de ces derniers.

Pour les gens ayant besoin d'une assistance sur place (personnes victimes de violence, itinérants...), le taux d'intérêt sera plafonné à deux pour 100 pour la partie habitation.

L'aide financière conjointe des deux paliers de gouvernement dans

ces cas s'échelonne sur une période de 35 ans. La part d'Ottawa sera de 75 pour 100 et celle du Québec de 25 pour 100.

Par ailleurs, le fonds spécial québécois servira à l'achat d'équipement et d'ameublement jusqu'à un maximum de \$1,500 par unité d'hébergement. La limite est de \$25,000 par organisme.

Cette manne relative s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale du logement des sans-abri.

**Projets retenus**

Pour le territoire desservi par

LE SOLEIL, les projets retenus au titre de l'aide au logement sont: Le Havre des Femmes de l'Islet-sur-mer, Maison Hélène Lacroix Inc, Ste-Foy, Mouvement d'information et d'entraide pour la lutte contre le sida à Québec (MIELS), Maison d'entraide l'Arc-en-ciel, Maison d'hébergement Jeunesse, Sainte-Foy, Le Logis Autonome, Québec, Résidences Mgr Lavoie, Québec, L'Arche l'Etoile, Québec.

Dans le cadre du programme d'aide à l'ameublement et à l'équipement, une trentaine d'organismes de la région 03 participent à cet ef-

fort gouvernemental en faveur des sans-abri. Pour l'agglomération de Québec, les bénéficiaires sont: L'Armée du Salut \$2 200, Hébergement Jeunesse \$22 558, La Chambre de Québec \$11 221, Maison de Lauberivière \$24 967, Maison d'accueil Kinsmen \$22 500, Maisons du Samaritain \$19 350, Expansion-Femmes \$18 000, Patro Saint-Vincent \$7 015, Maison Hélène Lacroix \$12 680, Service Amical Basse-Ville \$15 000, Centre Jeunesse au Travail \$10 900, La Maison des Femmes \$10 171, La Maison Revivre \$25 000.

**LE SOLEIL du dimanche toujours à 50 ¢**

Les lecteurs du SOLEIL qui se sont procuré l'édition de dimanche dernier dans un kiosque auront remarqué l'erreur qui a été commise en première page où le prix de l'exemplaire était fixé à \$1.25 plutôt qu'à 50 ¢. Nous tenons à nous excuser auprès de nos lecteurs et de nos dépositaires qui ont subi les inconvénients de ce regrettable incident.

**LOTERIES**

**INTER-LOTO**  
 243061 gagne \$250,000  
 43061 gagnent \$2,500  
 3061 gagnent \$250  
 061 gagnent \$50  
 61 gagnent \$10  
 (numéros non décomposables)  
 201630 gagne \$25,000  
 111147 gagne \$25,000  
 248076 gagne \$25,000  
 numéros mobiles  
 79020 gagnent \$2,500  
 7597 gagnent \$250  
 654 gagnent \$50

**MINI-LOTO**  
 885023 gagnent \$50,000  
 85023 gagnent \$5,000  
 5023 gagnent \$250  
 023 gagnent \$25  
 23 gagnent \$5  
 88502 gagnent \$1,000  
 8850 gagnent \$100  
 885 gagnent \$10

**LA QUOTIDIENNE**  
 tirage du 11 septembre  
 6-8-3  
 1-0-9-6  
**PROVINCIAL**  
 3349708 gagne \$500,000  
 349708 gagnent \$50,000  
 49708 gagnent \$1,000  
 9708 gagnent \$100  
 708 gagnent \$25  
 08 gagnent \$10

**DEMAIN DANS LE SOLEIL DU DIMANCHE**



**Michel Dumont, tous les talents**

Vedette de téléromans, auteur, metteur en scène, Michel Dumont est un homme de théâtre aux talents multiples. Il se raconte.



**Le diabète: fini les séquelles?**

Toute une panoplie de moyens pourrait bientôt mettre un terme aux problèmes d'hypertension qu'endurent les diabétiques.

**LE SOLEIL**

**ABONNEMENTS:**  
 647-3333  
 Extérieur (sans frais)  
 1-800-463-2362  
 Lundi au vendredi: de 8h00 à 17h30. Sam.: de 8h00 à 12h00  
**ANNONCES CLASSES:**  
 647-3311  
 Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30  
**REDACTION:**  
 647-3394  
 Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00  
 Dimanche: de 14h00 à 23h00  
**RENSEIGNEMENTS:**  
 647-3233  
 Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30  
 Le Soleil,  
 390, rue St-Vallier est,  
 Québec G1K 7J6



« Il (Me Georges Letendre) considère déjà les gars comme coupables. Avoir su, leurs avocats seraient venus ce matin », a déclaré Me Marius Ménard en sortant de la cour hier midi. Me Ménard est un avocat au service de la CSN.

# L'affaire Boivin La CSN furieuse du récit du procureur de la Couronne

♦ Le récit qu'a fait le procureur de la Couronne des événements entourant le sabotage des hôtels Univercel a royalement déplu à la CSN.

textes de Louise LEMIEUX

« Il (Me Georges Letendre) considère déjà les gars comme coupables. Avoir su, leurs avocats seraient venus ce matin », a déclaré Me Marius Ménard en sortant de la cour hier midi. Me Ménard est un avocat au service de la CSN.

Rencontré dans les couloirs du palais de justice, Me Carol St-Cyr, l'avocat de Guy Boivert, un des quatre syndicalistes de la CSN accusés d'avoir comploté pour saboter des hôtels appartenant à Raymond Malenfant, a déclaré que si les propos de Me Georges Letendre portaient atteinte à la crédibilité de son client, il protesterait, en se prévalant du droit au procès juste et équitable

prévu dans la Charte canadienne des droits et libertés.

**Le récit de Me Letendre**

« Tout a commencé lors d'un conflit entre les travailleurs du Manoir et le nouveau propriétaire, Raymond Malenfant », a raconté, hier, Me Georges Letendre. Il s'adressait au juge Yvon Sirois, dans le cadre des représentations sur la sentence à imposer aux informateurs de police Marc et Richard Boivin.

À la suite des révélations de Marc Boivin, les conseillers syndicaux de la CSN Arsène Henry, Gérard Thériault, Guy Boivert et Rénéald Tardif ont été arrêtés et accusés de complot et de sabotage contre les établissements de Raymond Malenfant. Les trois premiers attendent en prison la tenue de leur procès, tout cautionnement leur ayant été refusé au nom de l'intérêt public. Tardif saura la semaine prochaine si les accusations portées contre lui doivent être maintenues.

« Entre le 15 septembre et le 7

octobre 1986, étant donné que le conflit du manoir persistait, Arsène Henry a demandé à Marc Boivin de causer une explosion au motel Univercel de Sainte-Foy (le Wandlyn) », poursuit Me Georges Letendre.

À ce moment-là, Marc Boivin cache dans son « chalet » d'une valeur de \$160.000- à l'île d'Orléans, des bâtons de dynamite fournis par Arsène Henry. Le « coup » du Wandlyn sera finalement perpétré par Richard Boivin, qui sera payé \$3.000 pour ses services.

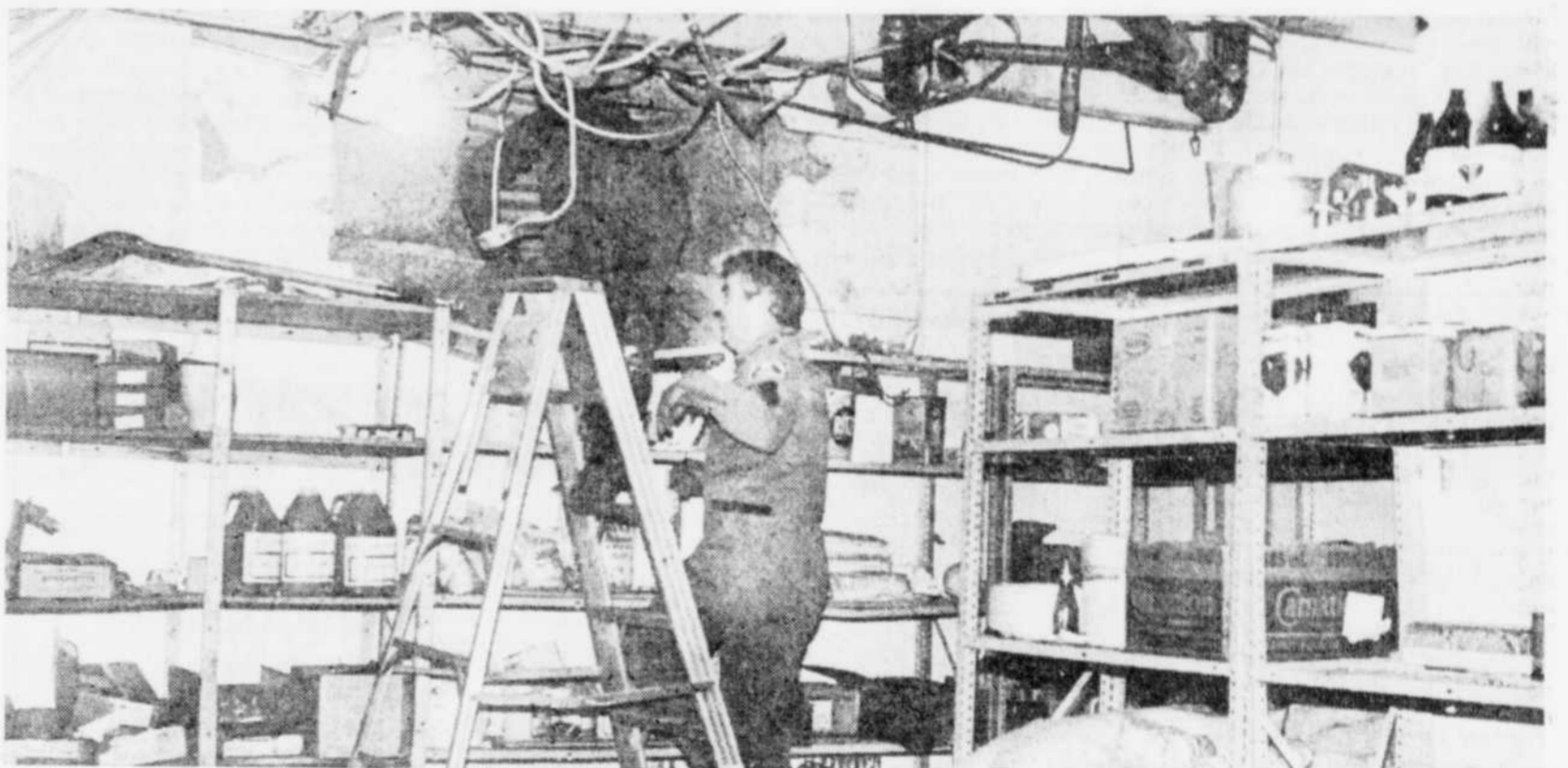
En mai 1987, le conflit du manoir n'étant toujours pas réglé, Arsène Henry donne des instructions à Marc Boivin: il doit remettre des bâtons de dynamite à Gérard Thériault, en prévision d'une autre explosion, cette fois à l'Univercel de Chicoutimi. « Dans la semaine du 18 mai 1987, Boivin remet mèches et bâtons explosifs à Gérard Thériault, derrière l'édifice de la CSN », poursuit Me Letendre.

Thériault se rend ensuite dans

la région de Chicoutimi. Il discute avec Rénéald Tardif. L'explosion aura lieu le 23 mai, vers 4h. Ni mort, ni blessés, mais des dommages évalués à \$100.000, si l'on tient compte des \$50.000 de manque à gagner de M. Malenfant au niveau de la location de chambres après l'incident.

« On ne peut déterminer à 100 pour 100 qui a déposé la matière explosive, mais la ligne de possession de la substance ... » porte à croire qu'il s'agirait de l'un ou l'autre des syndiqués de la CSN, affirme Me Letendre.

Près de la margelle où a eu lieu d'explosion, se trouvaient des réservoirs de propane, qui auraient pu sauter. C'est ce danger potentiel qui a décidé Marc Boivin à dénoncer ses collègues et leurs projets d'explosions semblables à Montréal et Drummondville. Boivin a aussi dénoncé « Guy Boivert qui a conseillé à Boivin de causer des dommages à la propriété de Malenfant à Pointe-au-Pic », a précisé Me Letendre. ♦



Le procureur de la Couronne, Me Georges Letendre, a notamment raconté les circonstances entourant l'explosion survenue à l'Univercel de Chicoutimi (ci-dessus), le 23 mai vers 4h. Il a expliqué que ce serait dans la semaine du 18 mai que Boivin aurait remis mèches et bâtons explosifs à Gérard Thériault, derrière l'édifice de la CSN. « On ne peut déterminer à 100 pour 100 qui a déposé la matière explosive, mais la ligne de possession de la substance ... » porte à croire qu'il s'agirait de l'un ou l'autre des syndiqués de la CSN, affirme Me Letendre.

## Pour les frères Boivin, la vie est devenue difficile

♦ Depuis qu'ils sont devenus informateurs de police la situation financière et conjugale des frères Marc et Richard Boivin est difficile.

Les deux hommes ont perdu leur emploi. Richard est rejeté par ses amis et sa belle famille, sa femme est dépressive. La compagne de Marc, une militante syndicale, se demande si elle doit continuer à vivre avec lui.

La CSN a congédié Marc Boivin. Le procureur de la Couronne a d'ailleurs fait remarquer au juge que les quatre autres syndicalistes mêlés à cette affaire ne l'ont pas été. « La CSN a adopté une orientation différente pour ces gens-là » a déclaré Me Letendre, une pointe d'ironie dans la voix. On n'ignore par contre quelle attitude l'autre employeur de Marc Boivin, le SCRS (service canadien du renseignement de sécurité) a adopté à l'égard de son informateur.

Non éligible aux prestations de chômage et de bien-être social, Richard Boivin n'a plus de source de revenus, a expliqué Me Letendre. Il a contesté son congédiement de Robert-Giffard, mais en attendant, « il a des problèmes pour garder la résidence familiale ».

### Rapports présententiels

Les deux agents de probation qui ont préparé les rapports présententiels des frères Boivin constatent qu'ils viennent d'un milieu socio-économique moyen, qui véhicule des valeurs traditionnelles. Le père était policier à la Sûreté municipale de Beauport, la mère était « une bonne mère de famille traditionnelle ».

Richard, 31 ans, est marié depuis 10 ans, il est le père de deux jeunes enfants. « Le sujet s'est fortement identifié à son frère Marc, constate l'agent de probation. C'est par besoin de prouver qu'il pouvait faire quelque chose pour le mouvement syndical » qu'il a accepté la proposition de son frère de causer une explosion dans le stationnement du Wandlyn en octobre 1986.

À 38 ans, Marc est le père de trois enfants. Il s'est séparé de sa femme après 15 ans de mariage.

Les tests psychométriques révèlent qu'il est un homme adapté socialement, responsable face à ses enfants, soucieux de bien accomplir son travail. Énergique, impulsif, il recherche l'excitation, disent les tests.

Même si elle remet en cause sa relation avec lui, sa compagne le considère comme « un homme affectueux et agréable à vivre ».

Par contre, l'agent de probation dénote un « manque de jugement flagrant dans certaines situations ».

Le procureur de la Couronne admet que l'avenir de Marc Boivin est « incertain ». Il ne pourra certes plus occuper de poste dans le milieu syndical, remarque-t-il.

Contrairement à son frère, Marc a des antécédents judiciaires: en 1978 il a été condamné à \$250 d'amende pour des méfaits causés dans le cadre d'une grève. Cette année, il a copé d'une autre amende de \$300, cette fois pour une condamnation de grossière indécence.

Un fait demeure, conclut le procureur Letendre, « ces deux individus ont renoncé - Marc surtout - à leurs propres intérêts » pour dénoncer une situation qu'ils ont jugé potentiellement dangereuse. ♦



La « visite » partie, c'est le temps de faire le tri des documents pour le chef du protocole au Sommet de Québec, Georges Bernier (à gauche), et Jean Baillargeon, coordonnateur des médias.

## Les invités du sommet partis, sonne l'heure des rapports et bilans

♦ Grande-Allée. Troisième étage de l'édifice H. Les téléphones se font silencieux. La réceptionniste en poste depuis plusieurs semaines à l'entrée s'est retranchée au détour d'un couloir. Le temps de savourer enfin une cigarette, sans se presser, en pensant aux vacances bien méritées. Près d'elle des dizaines de boîtes de documents s'amoncellent, ça et là, dans les coins. À l'occasion, le timide crépitement d'une machine à écrire se fait entendre et rappelle que même si les réflexeurs ne sont plus dirigés vers le Sommet de Québec, le travail se poursuit en coulisses. Les invités partis, l'heure des rapports et des bilans a sonné à la grande horloge de la francophonie.

par Normand PROVENCHER

« C'est le temps de rendre des comptes aux gouvernements, explique M. Georges Bernier, chef du protocole. Il faut également mettre à jour les documents pour fins d'archives. Sans compter les lettres de remerciements, les cadeaux à remettre au maire et au gouverneur général de la part de certaines délégations, l'enlèvement des dernières décorations qui ornent encore les rues, etc. »

De la centaine de personnes qui s'activaient dans cet édifice à l'heure de pointe du sommet, il n'en reste plus qu'une trentaine ac-

tuellement. Et pas plus de cinq en octobre, qui s'envoleront ensuite avec les dernières feuilles d'automne.

Leur travail se veut d'une très grande importance en vue de la préparation du prochain sommet, au Sénégal, en 1989. « Les rapports découlant de l'expérience de Québec leur seront d'un précieux secours là-bas », soutient M. Bernier, qui tient - contrairement à ce qui s'est fait à Paris - à laisser aux prochains organisateurs des documents de travail sur lesquels s'appuyer.

Sur une immense table, M. Jean Baillargeon, coordonnateur des médias, les traits tirés par de trop courtes nuits de sommeil, étale documents, résolutions, discours, etc. Bref, tout ce que les 41 chefs d'Etat et de gouvernement ont déclaré pendant leur visite dans la capitale. Des masses de papier qu'ont dû digérer plus de 970 journalistes et dont il s'agit maintenant de faire le tri.

« On se sent parfois comme des clochards qui fouillent les rebus », laisse tomber en guise de caricature M. Baillargeon.

### Aucun pépin

Plus d'une semaine après le départ des « cousins » francophones, la fierté d'un travail accompli presque à la perfection enorgueillit les dirigeants du Sommet de Québec.

« J'ai parlé à la moitié des chefs d'Etat et de gouvernement et tous ont admiré notre organisation, souligne M. Bernier. Tout le monde est parti le sourire aux lèvres. »

Un départ qui n'a pas été, soit dit en passant, sans créer des maux de tête aux organisateurs. « Toutes les délégations voulaient quitter en même temps. A un certain moment, il y avait 19 avions au sol. Un de plus et on fermait l'aéroport », mentionne M. Bernier.

Quant au financement, le budget ne dépassera pas les limites établies, croit-on. « Nous n'avons eu aucun problème avec les délégations. Tout le monde a payé cash. Aucun hôtelier ne s'est plaint », estime ce dernier, en rappelant que le sommet ne payait les dépenses de séjour de seulement cinq personnes par délégation.

« Québec a démontré que ce genre d'événement peut se dérouler dans l'amitié, renchérit M. Baillargeon. Amitié, chaleur humaine, liberté, ces mots reviendront souvent au cours de la conversation. La « visite » est répartie à tête pleine d'images positives de Québec et c'est ce qui semble réjouir le plus tous les artisans qui ont oeuvré à cette manifestation.

« Tout le monde est crevé, mais ça valait la peine de vivre ça... », conclut M. Baillargeon. ♦



La Croix-Rouge Canadienne vous invite à la sécurité aquatique

## COURS DE NATATION

PLONGEON  
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (en piscine)  
SPECIALITES : médaille de bronze, croix de bronze, leader

ENFANTS :

**AUTOMNE 1987**

1 1/2 an et plus

Pré-scolaire : initiation, canard blanc, poissons rouges

5 ans et plus : tous les niveaux de la Croix-Rouge

ADULTES :

Débutants - intermédiaires - avancés

Débutants-débutants (même ceux qui ont très peur de l'eau)

Cours privés

**QUÉBEC NATATION inc.**  
Une école à caractère éducatif et social

PISCINES :

Centre Fr.-Charon .....Boul. Hamel, Québec

Collège Limoilou .....8è Avenue, Québec

CEGEP Fr.-Garneau .....Boul. de l'Entente, Sainte-Foy

Pour informations et inscription : **687-4045**

Accord du lac Meech

# Amendements majeurs proposés par le PLC

OTTAWA (PC) - Le chef libéral John Turner a proposé des amendements majeurs à l'Accord du lac Meech.

par Marie TISON

M. Turner a annoncé hier matin que son parti recommandera dans un rapport minoritaire une plus grande protection des droits à l'égalité des femmes, des membres des communautés ethniques, des autochtones et des habitants du Nord du Canada. Les libéraux iront plus loin encore en proposant des modifications en profondeur du mode de nomination des sénateurs et des juges de la Cour suprême, du mode de création de nouvelles provinces et du rôle des provinces quant à la promotion du dualisme linguistique prévus dans l'Accord du lac Meech.

Prenant la parole dans le cadre du Congrès de l'Internationale libérale, M. Turner a également recommandé de clarifier la disposition de l'accord portant sur le droit des provinces de se retirer avec compensation des programmes nationaux à frais partagés dans les domaines de juridiction provinciale.

Le rapport minoritaire libéral sera rendu public lundi, en même temps que le rapport du Comité mixte des Communes et du Sénat sur l'Entente constitutionnelle de 1987.

Le ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, a soutenu que ces amendements nécessiteraient la

réouverture et la renégociation de presque toutes les dispositions de l'Accord constitutionnel de 1987, ce qui retarderait indéfiniment l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne.

« Il ne faut pas rouvrir l'accord aujourd'hui, a-t-il affirmé en conférence de presse hier après-midi. Cela nous mènerait inévitablement à la rupture ».

John Turner a déclaré qu'il était encore prêt à signer tel quel l'accord, ce que le sénateur Murray a qualifié d'inconscience.

**Charte des droits**

Dans leur rapport minoritaire, les libéraux recommanderont d'établir clairement la primauté de la Charte canadienne des droits et libertés sur l'Accord du lac Meech, et notamment sur la disposition reconnaissant le caractère distinct du Québec, afin de protéger le droit des femmes à l'égalité.

Le sénateur Murray a soutenu que cet amendement pourrait vider le concept de société distincte de tout son sens. Il a ajouté que de toute façon, l'Accord constitutionnel de 1987 ne lésait les droits de personne.

Les libéraux recommanderont aussi de modifier l'accord de façon à obliger les législatures provinciales et le Parlement canadien à promouvoir la dualité linguistique canadienne. En vertu de l'entente actuelle, le Parlement et les législatures n'ont pour rôle que de protéger cette caractéristique.

Le sénateur Murray avait soutenu

devant le comité mixte cet été qu'il avait été impossible d'aller plus loin au cours des négociations avec les provinces.

Les libéraux proposeront d'accélérer le passage d'un Sénat nommé à un Sénat élu en élisant dès maintenant les sénateurs lorsque des vacances se présentent, au lieu de nommer de nouveaux sénateurs à partir de listes provinciales. Ils proposeront également de supprimer la nécessité d'obtenir le consentement unanime de tous les premiers ministres provinciaux et du premier ministre fédéral pour réformer le Sénat, et de revenir à la formule de sept provinces comptant 50 pour 100 de la population.

Ils recommanderont de plus de laisser la question de la création de

nouvelles provinces au gouvernement fédéral et aux territoires concernés.

Ils proposeront aussi d'inclure parmi les caractéristiques fondamentales du Canada la reconnaissance des peuples autochtones et du pluralisme multiculturel.

Les amendements proposés par les libéraux répondent aux préoccupations de divers groupes et individus soulevées cet été devant le Comité mixte sur l'Accord constitutionnel de 1987.

Le sénateur Murray a répliqué que l'Accord constitutionnel de 1982 avait pris en considération les besoins de tous ces groupes, notamment des organisations ethniques, des groupes de femmes et des associations autochtones.

« Seul le Québec a été laissé de côté, a-t-il déclaré. Cette fois-ci, nous voulons nous consacrer au Québec et fermer le cercle constitutionnel ».

**Néo-démocrates**

Le Nouveau Parti démocratique présentera lui aussi un rapport minoritaire, mais il se bornera à présenter des amendements visant à protéger les droits des femmes, des membres des communautés ethniques et des habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, a déclaré le député néo-démocrate Lorne Nystrom.

« Je pense que les amendements présentés par le Parti libéral briseront l'accord, a-t-il déclaré. Nous, nous voulons lui apporter

quelque chose de positif sans le briser ».

Il n'a pas voulu révéler le contenu des amendements néo-démocrates.

Le président du Parti libéral du Canada, M. Michel Robert, a déclaré que l'annonce de M. Turner correspondait exactement à ce dont le parti avait besoin.

L'Assemblée des premières nations a cependant émis un communiqué pour féliciter M. Turner et ses troupes.

« Ce que l'Opposition officielle a recommandé ramènera les Premières Nations à la table de négociation constitutionnelle », a déclaré le chef de l'assemblée George Erasmus.

Réunion non menaçante pour Turner

## Les libéraux fédéraux du Québec attaqueraient Robert et Coderre

OTTAWA—La réunion de travail aujourd'hui à Montréal, des dirigeants du Parti libéral fédéral, section Québec, ne constitue nullement une menace pour John Turner. Les Denis Coderre et Michel Robert pourraient cependant se faire servir quelques remontrances.

par Pierre-Paul NOREAU

Aux bureaux du Parti libéral à

Montréal hier matin, tous les arguments étaient bons pour tenter de minimiser le plus possible, la portée de cette séance de travail.

En fait, il n'y avait même aucune conférence de presse prévue à l'issue des délibérations à huis clos d'aujourd'hui. Les appels des journalistes se sont multipliés au point où finalement en après-midi hier, l'annonce de la tenue d'une conférence de presse par le président du

PLC-Q, Paul Routhier, et par le lieutenant québécois de John Turner, Raymond Gameau, s'est imposée.

Selon Me Routhier, les journalistes risquent malgré tout d'être fort déçus. L'ordre du jour n'a à son avis absolument rien de particulièrement attirant, soit ratification de nominations, préparatifs organisationnels et affaires courantes.

**Tour de table**

Devant le rappel de certaines déclarations rapportées par LE SOLEIL la semaine dernière et mettant en cause tantôt le leadership du chef John Turner et tantôt les possibilités de demande de démission de MM. Robert et Coderre, M. Routhier précise cependant qu'il y aura bel et bien un tour de table ouvert. Il pourrait donc être question de ces différents cas, plusieurs s'attendant d'ailleurs à de « joyeuses engueulades entre quatre murs ».

A la lumière du survol de la position des présidents libéraux des différentes régions du Québec, il ne faut pas s'attendre à une charge en règle contre M. Turner. Il jouit dans ce cercle d'une trentaine de personnes, de solides appuis, notamment ceux de MM. Gameau et Routhier.

Le parti libéral n'a évidemment pas tellement intérêt à insister sur les querelles internes, alors que le dernier sondage Gallup a été une

heureuse surprise et que les libéraux provinciaux d'Ontario sont prêts à venir à la rescousse du grand frère fédéral. Cette atmosphère devrait protéger le président national Michel Robert qui devrait être présent.

**Coderre plus menacé**

Le président des Jeunes libéraux fédéraux du Québec, Denis Coderre, semble davantage vulnérable.

Pour sa part, le président de la région de Québec, Glenn O'Farrell, a la ferme intention de rappeler à M. Coderre qu'il avait invité le vice-président Jacques Corriveau à démissionner au moment où ce dernier critiquait publiquement le chef Turner, l'automne dernier. M. O'Farrell n'était toutefois pas assuré d'être à la réunion au moment où il a été rejoint hier. « Mais si je peux y être, je vais être logique avec ce que j'ai dit, soyez-en certain. A moins d'une rétractation en bonne et due forme... ».

D'autres personnes pourraient dans ce cas prendre la relève en l'absence de M. O'Farrell, si l'on croit les rumeurs obtenues sur ce qui allait se produire lors de cette réunion. Il a cependant été impossible de parler à M. Coderre hier. Il aurait toutefois avisé le président Routhier qu'il serait sur place.

## Turner parle de l'apartheid pour la galerie (Joe Clark)

OTTAWA (PC) - Seulement une autre tentative de relations publiques. C'est ainsi que le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a qualifié hier l'attitude plus intransigeante adoptée par le chef

libéral John Turner, face à l'apartheid en Afrique du Sud.

De mon point de vue, cette position affichée par M. Turner vise plutôt la manchette des journaux qu'une véritable amélioration de la position en Afrique du Sud, a déclaré M. Clark aux Communes.

Dans un discours prononcé jeudi, M. Turner avait exposé la nouvelle politique libérale à l'égard de l'Afrique du Sud. Cette politique prévoit une rupture des relations diplomatiques et économiques avec ce pays, à moins qu'il adopte les mesures appropriées pour mettre fin à l'apartheid d'ici la fin de l'année.

Hier, aux Communes, M. Turner a incité le gouvernement conservateur à respecter l'engagement qu'il a pris, il y a deux ans, de rompre tout rapport avec l'Afrique du Sud si l'on ne constatait aucun progrès dans la lutte contre l'apartheid.

M. Clark a répliqué que le premier ministre Brian Mulroney n'avait pas renié la promesse, faite en 1985 aux Nations-Unies, de rompre les rapports du Canada avec l'Afrique du Sud, si l'apartheid ne prenait pas fin.

Le concours débute le 10 septembre 1987 et se termine le jeudi 24 décembre 1987 à 14h00

# 4 prix à gagner

<p><b>DÉCORATION</b></p> <p>TIRAGE DU 10 OCTOBRE 87</p> <p>Certificat de 1,500\$ applicable sur service de décoration et d'accessoires de décoration intérieure.</p> <p><i>L'entrevolets</i></p>	<p><b>BIJOU</b></p> <p>TIRAGE DU 7 NOVEMBRE 87</p> <p>Certificat de 1,500\$ applicable à la conception et la fabrication du bijou de votre choix.</p> <p><i>bijouterie • joaillerie rose-margot</i> Micheline et Jean-Guy Webster Inc.</p>	<p><b>VAISSELLE</b></p> <p>TIRAGE DU 12 DÉCEMBRE 87</p> <p>Certificat de 1,500\$ applicable sur la marchandise de votre choix.</p> <p><i>FG</i> LES BOUTIQUES FRANÇOISE GUÉRIN ENR.</p>
--	--	---

**CROISIÈRE**

TIRAGE DU 24 DÉCEMBRE 87

Certificat de 3,000\$ applicable sur UNE CROISIÈRE TOURAM d'une semaine dans les Caraïbes orientales pour deux personnes sur le MS CARIBE-1

*Voyages Laurier Marlin*

**TOURAM**

PARTICIPEZ AU CONCOURS PARTICULIÈREMENT VÔTRE DE LA PLUS BELLE RUE EN VILLE

*Rue du Campanile*

**Jusqu'au 6 octobre.**

## Un bon d'achat de 100\$\* échangeable chez André Lalonde Sports si je m'abonne?

**Je me sens déjà mieux.**



**Nautilus Plus INC.**

Club Avantage 1080, Boeuvier, Charlesbourg 622-5005

Multidub 4500, boul. des Gradins, Lebourgneuf 628-7524

Parc Samuel Holland 3, parc Samuel Holland Ste-Foy 527-2577

André Lalonde Sports

\*Sous réserve de certaines conditions. Détails dans les centres Nautilus Plus et dans les magasins participants.

*La forme au maximum*

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.

**COMMUNIQUÉ**



DATE Mercredi, 16 septembre 1987

ENDROIT Château Frontenac, salle Bellevue

HEURE Inscription: 17h30 Souper: 18h30

COÛT 18,00\$ membres 20,00\$ non-membres

THÈME La gestion du temps

CONFÉRENCE INVITÉE Madame Charlotte Blais Les systèmes PMS Enr. Systèmes de gestion par priorités

RÉSERVATION 48 heures à l'avance

TÉLÉPHONE 527-4612

# Sauf dans la circonscription de Lévis

# Le PQ est moribond dans la région de Québec

Le Parti québécois est moribond dans la région de Québec. Dans certains comtés, il est pratiquement inexistant. En fait, le PQ ne semble réellement en santé qu'à Lévis, le fief de M. Jean Garon.

par Michel DAVID

Dans Limoilou, la dernière campagne de financement a permis de récolter l'impressionnant total de ... \$840, en six mois. C'est encore pire dans Beauce-Sud, où on a atteint ... \$690. La débânde est générale: Charlevoix (\$1,679), Lotbinière (\$2,105), Montmorency (\$3,705), Portneuf (\$1,200), La Peltre (\$3,400), etc.

On comprend pourquoi la direction du PQ avait refusé de rendre ces chiffres publics en même temps que les résultats nationaux de la campagne de financement, lors du congrès national de juin dernier. Aucun chiffre pour la région de Québec n'était précisé. Le directeur général du PQ, M. Alain Marcoux, a finalement accepté de les transmettre au SOLEIL.

Les résultats de la campagne de financement sont directement proportionnels à la faiblesse du membership dans la région: 78 membres dans Charlevoix, 123 dans Limoilou, 216 dans Lotbinière, 206 dans Charlesbourg. Au total, quelque 6,973 sur les 58,000 recensés dans l'ensemble du Québec, selon les derniers chiffres disponibles, qui datent de février 1987.

**Le creux de la vague**  
Avec ses 17 comtés, la région de la Capitale nationale était traditionnellement la plus grosse pourvoyeuse de fonds pour le PQ. En 1987, on y a récolté moins d'argent (\$106,225) qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (\$107,679), où il y a seulement 5 comtés.

En 1985, la campagne de financement avait rapporté \$334,556 dans la région de la Capitale nationale. La Montérégie (16 comtés) arrivait au second rang avec \$287,141. En 1987, la Montérégie a récolté plus du double (\$225,984) de la Capitale nationale.

En 1986, la déprime post-électorale avait entraîné une chute brutale des contributions dans tout le Québec. Pour la Capitale nationale, le total était tombé à \$118,400, mais

on n'avait pas atteint les planchers ridicules de cette année.

A titre de comparaison, les 17 comtés de la région de Québec ont contribué \$1,054,041 à la caisse du Parti libéral en 1986. L'objectif pour 1987, qui sera vraisemblablement dépassé, est de \$744,318.

**Lévis**  
La performance de Lévis contraste singulièrement avec celle des autres comtés. Avec une récolte de \$21,828 en 1987, Lévis se classe bon premier, loin devant Jean-Talon (\$16,790) et Louis-Hébert (\$10,146).

A la différence des deux précédents, le comté de M. Garon a cependant récolté plus d'argent en 1987 qu'en 1986 (\$14,202). Les libéraux en ont quand ramassé plus du double (\$49,367).

Des 17 comtés de la région, Lévis est également le seul à compter plus de 1,000 membres (1,004 en février). Bellechasse (827), Jean-Talon (765) et Louis-Hébert (486) suivent.

**Démobilisation**  
Il est évident qu'à Québec, la course au leadership de 1985 et le débat sur l'affirmation nationale ont laissé des traces. En pleine campagne de financement, au printemps dernier, la Capitale nationale avait été, avec la Côte-Nord, la seule région à rejeter la thèse de M. Pierre Marc Johnson.

« On n'a pas fait de campagne. On a été tellement occupé à essayer de contrer l'affirmation nationale qu'on n'a pas mis d'énergie ailleurs », confiait un président d'association.

Dans la majorité des comtés, le militantisme est au plus bas. Plusieurs présidents, comme à Limoilou ou à Montmorency, ne solliciteront pas de renouvellement de mandat. Et ce n'est pas avec des opérations du genre « Grandes

oreilles », qui n'emballent personne dans la région, qu'on mobilisera les militants.

Bon nombre de pequistes déçus se tournent actuellement vers le NPD ou le Rassemblement populaire. Un président de comté parlait même d'amalgamer son organisation avec celle du NPD fédéral.

« C'est sûr que mes contacts au PQ peuvent servir à d'autres organisations, expliquait-il. Et je ne suis pas le seul. Il y en a plusieurs dans la région qui s'approchent sensiblement du NPD ».



Fief du député Jean Garon, le comté de Lévis, semble en bonne santé.

## Nommé conseiller à New York

(PC) — Le journaliste Maurice Girard a été nommé hier conseiller en information pour la délégation générale du Québec à New York.

M. Girard entre en fonction cette semaine en remplacement de Mme Nicole Gladu. Son mandat est de

faire connaître le Québec au nord-est des États-Unis. Il relèvera du nouveau délégué du Québec à New York, M. Léo Paré.

Avant sa nomination, M. Girard était journaliste à la Presse Canadienne où il oeuvrait depuis 1979.

**vision**  
QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LÉVIS

**Dr Sylvain Gagner, O.D.**  
Place Lebourgneuf  
626-1941

**OPTOMÉTRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

NOUVEAU BUREAU

**Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti**

**10,5%**

Vous avez 60 ans et plus? Demandez votre prime de 0,125 % sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

**Fiducie du Québec**

Anjou (514) 355-2050 • 2050 • 1 800-361-5800 • Brossard (514) 445-3224 • 1 800-361-4636  
Chicoutimi (514) 549-5746 • 1 800-467-9657 • Hull (819) 777-9119 • 1 800-567-6686  
LaSalle (514) 366-1175 • 1 800-361-5800 • Lévis (514) 869-5223 • 1 800-361-5800  
Longueuil (514) 679-2850 • 1 800-361-5800 • Montréal (514) 296-3220 • 1 800-361-2681  
Québec (418) 643-4742 • 1 800-467-5070 • Sainte-Foy (418) 653-6811 • 1 800-467-4752  
Sherbrooke (819) 566-5667 • 1 800-567-6320

Desjardins

Les avocats  
**LEMIEUX, ROUTHIER, GAGNON, BEAUPRÉ & associés**  
**PLACE LAURIER**  
Édifice Champlain, suite 5100,  
2700, boul. Laurier, Sainte-Foy  
**659-6722**

Michel Lemieux  
Pierre Gagnon\*  
Charles Morisset  
André Jacques

Paul Routhier  
Jean Beaupré  
Jean Chartier  
Micheline Dessureault\*\*

Pratique générale — droit de la famille — civil — corporatif et commercial — pénal — assurances — travail — faillite — perception de comptes — responsabilité civile.

\* Membre de l'Association des avocats en médiation familiale de Québec Inc.  
\*\* Agent de marques de commerce

**L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINNE**  
vous offre cet automne 1987  
**COURS D'ESPAGNOL**  
débutant le 21 septembre jusqu'au 12 décembre.

Tous les niveaux, méthode audiovisuelle.  
Rencontre hebdomadaire de 3 heures.

**Endroit:**  
2850 rue Fontaine, Ste-Foy, (en arrière de l'angle boul. Hochelaga et rue de l'Église)

**Inscription:**  
jusqu'au 19 septembre 1987.

**Information:**  
**652-1013**

**Le concessionnaire le plus ouvert...**

**PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC**  
Place Laurier

**VENEZ FAIRE VOTRE OFFRE:**  
rabais de \$750 ou 39%  
financement de

**PLACE LAURIER**  
(près de la gare d'autobus Voyageur, Entrée rue Fournier).  
**659-6420**

A. TREMBLAY conseiller

**OUVERT**  
Samedi jusqu'à 17h du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

**SOYEZ DU "4"**

JOIGNEZ-VOUS AUX CHANCEUX QUI HABITENT L'ENDROIT: LE PLUS ACCESSIBLE, LE PLUS EXCLUSIF, LE PLUS PRÉSTIGIEUX À QUÉBEC.

**CONDOMINIUM Mérici PHASE IV**

**PRÉVENTE • SEPT. 1987**  
POUR INFORMATIONS  
**688-1630**

PS. Un conseil d'ami: Attendez donc avant d'acheter!

**CÉRAMIQUE D.É.C.O.R.**  
La plus grande variété de lavabos, robinets, douches, baignoires, etc.

Service de décoration offert par des professionnels

**la boutique**

- accessoires
- rideaux de douche
- serviettes • sels de bain • miroirs
- tapisserie etc.

800 modèles de céramique en magasin

Surveillez notre département d'articles à rabais

Toute la marchandise disponible immédiatement.  
Nous importons directement pour vous — depuis 15 ans

**4220, 3e Avenue ouest, Québec — 627-0122**

**Herb Gray analyse l'élection ontarienne**

**Solidarité et unité politiques, éléments essentiels au succès**

OTTAWA (PC) - Le leader de l'opposition libérale aux Communes, M. Herb Gray, estime que son parti doit retenir de la spectaculaire élection du gouvernement de David Peterson en Ontario, jeudi, que la solidarité, l'unité et la cohésion politiques sont des éléments essentiels au succès.

par Pierre APRIL

M. Herb Gray a admis, hier, qu'il n'y avait pas d'autres moyens de gagner la confiance du public et des électeurs. « Cette élection en Ontario, a-t-il dit, démontre que la solidarité et l'unité sont les éléments indispensables à la réussite. »

Pour ce libéral convaincu et loyal, qui a servi dans les différents cabinets de Pierre Trudeau, cette victoire libérale spectaculaire en Ontario laisse présager de meilleurs jours pour le Parti libéral de John Turner au fédéral.

« C'est une bonne nouvelle pour les libéraux qui pourront maintenant compter sur la collabo-

ration de l'équipe de M. Peterson », a-t-il dit.

Dans le cas des conservateurs, qui ont évité de commenter pour la plupart les résultats des l'élection générale en Ontario et la déconfiture des conservateurs de Larry Grossman, c'est un peu l'ensemble des politiques conservatrices qui ont été jugées.

Pour le député Jean-Guy Hudon, conservateur de Beauharnois-Salaberry, cette élection est une véritable leçon pour son parti au fédéral. « Ceci, a-t-il dit, veut montrer qu'il ne sert à rien d'être tourné vers le passé. Quand on essaie de ressasser les valeurs d'il y a 40 ans, on se retrouve avec les résultats que l'on sait. »

Pour M. Hudon, son parti doit s'empêcher d'expliquer le plus rapidement possible ce que le libre-échange avec les États-Unis veut vraiment dire parce que le Parti libéral de David Peterson a été élu en émettant des doutes sur les avantages de ce projet pour l'ensemble des travailleurs et des entreprises canadiennes.

« Cette élection, a-t-il dit, exige de notre part plus d'informations, il s'agit là d'un dossier majeur qu'il nous appartient de défendre avec les arguments qui s'imposent. »

Pour le député libéral Jean-Claude Malépart, l'élection d'un gouvernement majoritaire en Ontario démontre que la population de cette province a définitivement évolué. « Elle a rejeté, a-t-il dit, les propagandistes d'un débat linguistique stérile. Ce qui est important pour nous, c'est que les ontariens comprennent maintenant que les francophones existent. C'est une victoire du bon sens. »

Pour M. Malépart, cette élection de David Peterson est le signe évident que les Canadiens ne sont pas prêts à endosser les idées du Nouveau Parti démocratique. « La popularité que les sondages leur donnent, a-t-il dit, n'est pas aussi solide qu'on croit. Lorsque le temps est venu de choisir une alternative, les gens ne sont pas prêts à voter pour le NPD. »

Pour d'autres libéraux comme

Robert Kapien de l'Ontario et Jacques Guilbault de Montréal, le Parti libéral du Canada pourra compter sur une machine électorale en Ontario, sur les libéraux du Québec et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, des organisations régionales solides. « Nous avons maintenant, a dit Guilbault, trois gouvernements provinciaux et nous pouvons compter sur l'organisation libérale qui a conduit l'organisation libérale de David Peterson au pouvoir. »

Le NPD fédéral, qui a vu le leader provincial de l'Ontario Bob Rae éprouver toutes les difficultés du monde à faire élire 20 députés, alors que leur leader national Ed Broadbent est au sommet de sa popularité en première place dans les sondages, ne veut surtout pas que les résultats des élections en Ontario soit interprété comme un effritement de ses appuis.

Le néo-démocrate Steven Langdom, aimerait bien que les gens ne confondent pas les deux niveaux de gouvernement. « La majorité des Ontariens, a-t-il dit, ne pensait même pas au fédéral lorsqu'ils ont voté pour David Peterson. »



M. Herb Gray estime que la victoire libérale spectaculaire en Ontario laisse présager de meilleurs jours pour le Parti libéral fédéral.

**LAFLAMME au pays des merveilles**

ENFIN À QUÉBEC  
Le plus grand choix de portes et fenêtres en ville et les meilleurs prix directement du prestigieux manufacturier Laflamme.

CENTRE DE PORTES ET FENÊTRES

**Laflamme**

710, rue Bouvier, Québec 627-5152

**loto-québec Résultats**

**Provincial** Tirage du 87/09/11

NUMÉROS	LOTS
3349708	500 000 \$
349708	50 000 \$
49708	1 000 \$
9708	100 \$
708	25 \$
08	10 \$

**Quintessence** Semaine du 87/09/05

	3	4
SAMEDI	516	2066
LUNDI	469	0228
MARDI	556	9633
MERCREDI	018	4107
JEUDI	414	5878
VENDREDI	683	1096

**La Mini** Tirage du 87/09/11

NUMÉROS	LOTS
885023	50 000 \$
85023	5 000 \$
5023	250 \$
023	25 \$
23	5 \$
88502	1 000 \$
8850	100 \$
885	10 \$

**INTER** Tirage du 87/09/11

NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES
243061	250 000 \$	79020 2 500 \$
43061	2 500 \$	7597 250 \$
3061	250 \$	654 50 \$
061	50 \$	
61	10 \$	

NOS NON-DÉCOMPOSABLES: 25 000 \$  
201630 111147 248076

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**ADC ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CREDIT**  
section de Québec  
Souper-conférence

**Notaire Jean Lambert**  
Président de la Chambre des Notaires du Québec

Thème: Procédures du Code Civil  
Date: Mardi 15 septembre 1987  
Heure: 18h30  
Lieu: Château Frontenac  
Coût: 30\$  
Réservation: (418) 623-7445

**Verte BI-ANNUELLE**

**LIQUIDATION de plusieurs modèles de plancher**

**RABAIS DE 30% à 50% DERNIÈRE SEMAINE**

LAMPES jusqu'à 50% DE RABAIS

MOBILIER DE SALLE À DÎNER en Stratifié

LE CUIR à Sainte-Foy 40% DE RABAIS

**LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC**  
La qualité à bon prix!

**QUÉBEC**  
355, Marie-de-l'Incarnation  
681-6054

**SAINTE-FOY**  
3070, chemin Saint-Louis  
651-3411

**UN NOUVEAU CENTRE DE SKI À 14 KILOMÈTRES DE QUÉBEC**

**BILLETS DE SAISON DISPONIBLES BIENTÔT**

## La victoire libérale en Ontario

# Un heureux présage pour le PLC, dit Garneau

♦ **MATANE.** La décision des Ontariens de porter au pouvoir le Parti libéral de David Peterson est très positive pour nous du Parti libéral fédéral.

droit de John Turner, prévoit une semblable victoire pour les libéraux du Nouveau-Brunswick alors que les électeurs se prononceront, le 13 octobre.

par André DIONNE

Et Raymond Garneau, bras

M. Garneau, responsable au PLC pour l'ensemble du Québec, était de passage, hier, à Matane, dans le cadre d'une tournée d'organi-

nisation dans l'Est du Québec.

Le virage fondamental pris, jeudi, par les Ontariens ne le surprend cependant pas outre mesure.

Le vote est aujourd'hui moins traditionnel et les électeurs sont moins fidèles à tel ou tel parti.

On note également un rapprochement des idéologies politiques vers le centre et la personnalité du chef libéral ontarien a sûrement beaucoup influencé l'électorat.

### Libre-échange

L'accession de ce gouvernement libéral, d'enchaîner M. Garneau, va sûrement élargir le débat sur le libre-échange et les enjeux

économiques et politiques qu'il soutend.

En cela, M. Peterson a maintenu tout au long de sa campagne électorale la position que nous, libéraux fédéraux, véhiculons depuis le début.

Un accord de libre-échange avec les États-Unis suppose le respect d'au moins quatre conditions essentielles pour assurer la souveraineté du Canada dont le droit pour le Canada de maintenir ses programmes d'aide pour assurer le développement industriel des régions les plus défavorisées comme la Gaspésie.

Autrement, a-t-il ajouté, il y aura une concentration naturelle vers les grands centres industriels du pays élargissant le fossé déjà large entre régions riches et régions pauvres à l'intérieur d'une même province, puis à l'intérieur du pays.

A titre d'exemple, il citait le cas du projet d'une papeterie régionale à Matane, un projet essentiel pour le développement économique de l'ensemble de la région, de la Matape-dia aux confins de la Gaspésie.

Si le Canada ne se garde pas le droit d'intervenir dans les régions,

ce projet ne verra probablement jamais le jour, a-t-il ajouté.

Il a reproché au premier ministre du Canada Brian Mulroney d'avoir trop souvent abdiqué devant les demandes des Américains et en cela il dit craindre cette accord en voie d'élaboration.

Il a cependant usé de prudence en affirmant qu'il faut attendre le texte de l'accord.

Et si cette entente en voie de négociation ne respecte pas les conditions fixées pour maintenir la souveraineté politique du Canada, il y aura une «maudite bataille» aux Communes. ♦



M. Raymond Garneau, responsable au PLC pour l'ensemble du Québec, était de passage, hier, à Matane, dans le cadre d'une tournée d'organisation dans l'Est du Québec.

## À VENDRE

### ÉQUIPEMENT — NEIGE

- 3 Chargeuses CATERPILLAR 966C (avec godet et gratte)
- 6 Niveleuses CATERPILLAR 12F-12G-14E (avec aile de côté)
- 6 Souffleuses SICARD Senior
- 1 Bélier mécanique CATERPILLAR D7F
- 1 Chenille BOMBARDIER SW48

Tout l'équipement en parfaite condition.



Yves Simard  
Gabriel Genest

Tél.: 687-2400



## LE CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL

à Québec depuis 1980

Le Centre de la détente, du massage et de la croissance personnelle

## INSCRIPTIONS

Semaine d'inscription pour nos ateliers hebdomadaires et nos sessions intensives de fin de semaine

Du 14 au 18 septembre

Les cours débutent le 21 septembre 87

675, Marguerite-Bourgeois, Québec G1S 3V8 (418) 687-1165

## SESSION AUTOMNE 87



portes ouvertes samedi et dimanche 13h00 à 16h30

### COURS D'ART

pour adultes, enfants et adolescents.

**ARTS VISUELS:** dessin, (initiation, perfectionnement, portrait, modèle vivant), peinture (huile, acrylique, aquarelle), bande dessinée, sculpture.

**PHOTOGRAPHIE:** initiation, perfectionnement, porte-folio et diffusion.

**VIDÉO:** initiation, perfectionnement.

**ATELIERS DE THÉÂTRE**

**MUSIQUE:** (piano).

**ARTS APPLIQUÉS:** aménagement d'intérieurs (formation professionnelle), illustration graphique, illustration de mode.



LES ATELIERS IMAGINE

692-3992

7, rue St-Stanislas, Québec

# L'ACCÈS ENTRAIN

Profitez dès maintenant des nombreux avantages de l'accès Entrain!

Six cartes vous sont offertes sans frais d'initiation. Faites votre choix entre l'ACCÈS FACILE, RAPIDE ou CONTINUËL et courez la chance de gagner un voyage en Floride en collaboration avec: **Treasure Tours VOYAGES CAD**



### L'ACCÈS facile

CARTE ACCÈS - 1 an  
• racquetball  
• squash  
• spa

89

### L'ACCÈS rapide

CARTE AÉROBIE - 12 semaines  
• work-out  
• "hardance"  
• cours dirigés

119

### L'ACCÈS rapide

CARTE NAUTILUS OU KEISER - 4 mois  
• salle Nautilus ou Keiser  
• spa

179

### L'ACCÈS continuëL

CARTE NAUTILUS - 1 an  
• salle Nautilus  
• spa

3150 par mois

### L'ACCÈS continuëL

CARTE KEISER - 1 an  
• salle Keiser  
• spa

3150 par mois

### L'ACCÈS continuëL

CARTE RACQUETBALL-SQUASH - 1 an  
• forfait sur racquetball et squash  
• spa

3150 par mois



Club Entrain

Place Belle-Cour, 2600, boul. Laurier Sainte-Foy. 658-7771

## POUR MIEUX CONSOMMER...

### LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

## INSCRIPTION

### CENTRE DE FORMATION TEXTILE DE L'EST DU QUÉBEC

Centre-Ville

• **Finition de vêtements tissés:**  
45 heures, lundi 28 septembre, jour  
Professeur: Antoinette Roy

• **Tricot à l'aiguille (jacquard)**  
45 heures, lundi soir, 28 septembre  
Professeur: Claire Renaud

• **Tissage**  
Professeur: Annette Robitaille

— (grammaire et analyse du tissage)  
45 heures, mardi soir, 29 septembre

— (Dentelle Bronson et suédoise)  
2, 3 et 4 octobre, 15 heures

• **Dessin de mode**  
45 heures, mercredi après-midi, 30 septembre  
Professeur: Helen Faber

• **Tapiserie Haute Lince**  
45 heures, mercredi après-midi, 30 septembre  
Professeur: Hélène Gamache

Pour information téléphoner à:

647-3030

# WACCÉ



Le subtil soulier à talon plat relevé fait de cuir frappé imprimé crocodile sur fond métallisé. Choix de couleurs. Exclusif à Fortin. 120 \$ Sac à main assorti.

JEAN-PAUL FORTIN

Place Québec  
Place Laurier  
Place Fleur de Lys  
Galeries de la Capitale

# 5,000 personnes attendues à la marche Terry-Fox

Plus de 5.000 personnes sont attendues, demain après-midi, au PEPs de l'université Laval, à la huitième édition de la marche annuelle Terry-Fox, visant à amasser des fonds pour la recherche sur le cancer.

Cette marche, qui commémore le perpète pan-canadien du jeune unjambiste Terry Fox, décide du cancer en 1981, se mettra en branle à 13h et empruntera un parcours de 10 km à travers les rues de Québec avant de revenir à son point de départ.

L'an dernier, environ 3.000 participants s'étaient présentés à la ligne de départ et plus de \$83.000 avaient été recueillis dans la région de Québec. Dans la province, l'événement avait attiré 24.200 marcheurs et récolté \$340.000.

Nul n'est besoin de seulement marcher pour participer à cette épreuve qui va se dérouler partout au pays. Les participants peuvent courir, faire de la bicyclette ou contribuer de toute autre façon qu'ils jugent bonne.

Des formulaires d'inscription sont disponibles dans les restaurants McDonald.

«Plus de 5.000 personnes sont attendues, demain après-midi, au PEPs de l'université Laval, à la huitième édition de la marche annuelle Terry-Fox, visant à amasser des fonds pour la recherche sur le cancer.»



Profitez du premier choix sur la collection LUHTA, ce blouson de toile oxford à col côtelé allie chaleur et confort, vert ou jaune, 400\$.

Finlandia  
PLACE LAURIER  
657-7750

## Une première nord-américaine Québec, hôte d'une conférence internationale sur la vie privée

Doit-on dévoiler le nom des personnes atteintes du sida? Quel est l'impact du Minitel sur la protection de la vie privée des Français? Devrait-on instaurer la carte d'identité obligatoire?

par Normand PROVENCHER

Tel est l'échantillon sommaire des discussions qui se tiendront, du 22 au 24 septembre, à Québec, dans le cadre de la Conférence internationale des commissaires à la protection de la vie privée.

Se tenant pour la première fois à l'extérieur de l'Europe, cette rencontre annuelle réunira une vingtaine de pays qui se pencheront sur la confidentialité des renseignements personnels et la liberté des individus face à la multiplication des banques de données.

«Ce sera l'occasion pour chaque pays de faire connaître leurs préoccupations», explique Mme Nicole McKinnon, agente d'information à la Commission d'accès à l'information du Québec. La protection de la vie privée est, par exemple, un sujet très chaud en Allemagne, sans doute à cause de leur bagage historique. Les Allemands possèdent une plus grande expérience que nous dans ce domaine et les débats sont fréquents.

«De leur côté, les Français accordent plus d'importance à l'impact des nouvelles technologies sur la vie privée des gens, poursuit-elle. Tout le monde là-bas pitonne sur

Minitel, ce qui permet, grâce aux données fournies, de dresser des profils d'individus.»

L'arrivée éventuelle de «sondeurs automatiques» pour remplacer les bientôt épuisés carnets BBM (servant à établir les cotes d'écoute des émissions) n'est pas sans susciter également certaines craintes.

«On sera ainsi en mesure de connaître les habitudes des télespectateurs, le genre d'émissions regardées, s'il y a des enfants à la maison, etc. La porte est alors ouverte pour une publicité adaptée en conséquence», estime Mme McKinnon.

Si les gens oublient rapidement certains épisodes de leur vie, les ordinateurs, eux, ont la mémoire remarquablement longue. Cette conférence nous le rappellera.

**Clark rassure Terre-Neuve sur un traité de pêche avec la France**

OTTAWA (PC) — On a consulté tous ceux intéressés à l'industrie des pêches de la côte atlantique afin de s'assurer que tout accord futur recevra un fort appui, a indiqué hier le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, la veille de deux jours de négociations avec la France.

«Si jamais nous signons un accord, nous voulons qu'il reçoive l'appui le plus large. Et toute négociation prévoit une consultation continue à laquelle participera le gou-

vernement de Terre-Neuve», a ajouté M. Clark aux Communies, en réponse à deux députés de Terre-Neuve.

Le Canada et la France essaient de s'entendre sur le recours à un arbitre international pour établir la frontière maritime entre Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon. Ils tentent également de fixer pour les quatre prochaines années les captures maximales permises aux pêcheurs français dans les eaux canadiennes.

# Festivent 1987: bilan positif sur toute la ligne

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — L'engouement pour Festivent ne fait plus de doute. Le dernier bilan de la grande fête du vent à Saint-Jean-Christosote témoigne de cette passion grandissante du public pour les montgolfières. Hausse de 30 pour 100 de la participation populaire. Excédent budgétaire de \$6.000. Et, phénomène pour le moins inaccoutumé chez Festivent, aucune séance de «torçage de bras» pour combler les postes au sein du comité organisateur.

par Gilbert LEDUC

En 1988, cette «compétition» n'aura pas lieu. En effet, le festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-le-Richelieu se tiendra une semaine plus tard, soit du 13 au 21 août. À la fin de juillet, les pilotes seront à London, en Ontario, et plusieurs feront un petit détour vers Saint-Jean-Christosote, du 3 au 7 août, avant de se diriger vers Montréal.

Le défilé est de taille. Festivent 1987, qui a obtenu un sursis coup de pouce de Dame Nature, a été un succès sur toute la ligne.

**La ronde des nominations se poursuit au provincial**

(PC) — La ronde des nominations s'est poursuivie, hier, dans le cabinet du premier ministre. Boursiers alors que deux autres personnes ont accédé à des postes publics.

Mme Manon Forget, conseillère municipale dans le district De Lorimier, à Montréal, devient membre du conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal. Son mandat est d'une durée de trois ans.

Par ailleurs, M. Marcel Bergeron est nommé sous-ministre au ministère du Commerce extérieur et du développement technologique.

«Selon les organisateurs, plus de 100.000 personnes se sont pointées au parc Champigny au cours des cinq jours de festivités. Le nombre exact de spectateurs est difficilement quantifiable, puisque l'entrée sur le terrain était gratuite. Cent mille personnes à se donner un hortolais pour voir s'envoler les montgolfières multicolores. C'est 92.000 de plus qu'au tout premier Festivent, en 1983, et 25.000 de plus qu'en 1986.»

Les revenus provenant des commandes et de la vente de bières, de la location de concessions et de certaines activités payantes atteignent \$126.000, soit \$17.000 de plus que l'an dernier. Une partie de l'excédent budgétaire de \$6.000 sera distribuée à des organismes sans but lucratif de Saint-Jean-Christosote.

En dépit de la tenue à Saint-Jean-sur-le-Richelieu d'un gigantesque festival de montgolfières en même temps que Festivent, les organisateurs n'ont jamais été à court de ballons. En tout et pour tout, une vingtaine de pilotes se sont envolés dans le ciel de la rive sud de Québec au cours de Festivent.

«Evidemment, le comité organisateur sortait s'engouaillet de cette impressionnante feuille de route. À l'occasion de la remise des Grands Prix du Tourisme régional, jeudi prochain à Lac-Échemin, Festivent ne vise rien de moins que le titre dans la catégorie «Événements spéciaux».

L'Éléphant Rose... trop cher!

Festivent n'a donc pas souffert de la concurrence du festival de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, au sud de Montréal, bien que quelques pilotes américains ont faussé compagnie aux organisateurs.

**QUINCAILLERIE**

Recherchons personne intéressée à ouvrir une quincaillerie dans un centre d'achats achalandé, sur la rive sud de Québec. Possibilité de financement.

527-8964

«Selon Marcel Beaudoin, le grand maître des activités aériennes pour Festivent '87, il serait impensable de voir s'élever, du coup, 40 ou 50 montgolfières différentes dans le ciel de Saint-Jean-Christosote. «Les installations physiques du parc Champigny ne permettent qu'un maximum de 25 ballons, précisait-il. Notre but n'est pas de battre des records de participation de montgolfières», ajoute M. Beaudoin, en indiquant que Festivent se veut avant tout le rendez-vous des pilotes de l'Association des montgolfières du Québec.»

Festivent n'a pas l'intention non plus de s'embarquer dans une surenchère pour attirer à Québec les fameux ballons aux formes originales, comme l'Éléphant Rose, le Château ou la bonne bouille de l'Oncle Sam, qui ont fait écarquiller les yeux des curieux à Saint-Jean-sur-le-Richelieu. «Les compagnies ou les particuliers qui possèdent ces montgolfières spéciales demandent

des prix de fou, avoue Marcel Beaudoin. Festivent est un événement à but non lucratif, non commercial, et nous ne voulons surtout pas valoir nos poches pour une minorité de participants au détriment de la majorité des pilotes.»

Pour ceux qui se posent la question, disons que Festivent paie le logement des pilotes, fournit le propane et accorde des allocations de déplacement.

Festivent ne ferme pas la porte à l'Éléphant Rose et à ses descendants compères. Cependant, ceux-ci doivent se montrer moins gourmands et un peu plus raisonnables.

«Festivent n'a pas l'intention non plus de s'embarquer dans une surenchère pour attirer à Québec les fameux ballons aux formes originales, comme l'Éléphant Rose, le Château ou la bonne bouille de l'Oncle Sam, qui ont fait écarquiller les yeux des curieux à Saint-Jean-sur-le-Richelieu. «Les compagnies ou les particuliers qui possèdent ces montgolfières spéciales demandent

**QUUMATEUR**

Quis de mieux, après les succès de notre nouveau salon de l'Exposition provinciale, que d'offrir à ceux et celles qui n'ont pas vu ou pris connaissance de cette merveilleuse création qu'est le Volumateur, d'en apprendre plus sur ce phénomène.

**SI VOUS AVEZ LES CHEVEUX CLAIRESMÉS, CECI S'ADRESSE À VOUS!**

- S'adapte à l'homme et à la femme
- Ce n'est pas une chirurgie
- Ce n'est pas une transplantation
- Ce n'est pas une perruque
- C'est un Volumateur

Attention, demandez l'original, la vraie création. Faites attention aux imitations, nous sommes les seuls à détenir le Volumateur. Pour nous, ce sont deux ans de recherches. Nous avons fait les expériences nécessaires.

Vos hôtes: Jean-Paul, Georges, Louis-Marie Ross

**SALON ROSS**

75, rue St-Vallier ouest  
QUÉBEC (Québec) G1K 1J7  
Tél.: (418) 529-9601

SANS OBLIGATION DE VOTRE PART, PRENEZ RENDEZ-VOUS OU APPELEZ-NOUS!

L'Institut de Sophrologie du Canada offre à la population une formation de base en sophrologie à compter du 2 octobre 1987.

La sophrologie, fondée en 1960 par le neuropsychiatre Alphonso Cayado, s'adresse à toute personne qui désire progresser dans la voie de la connaissance et la réalisation de soi, mieux gérer son stress, développer son harmonie physique et psychique. La sophrologie mise sur la mobilisation des potentialités de l'être.

Endroit: Pavillon de l'Enseignement, Séminaire St-Augustin 4950, rue Lionel-Groulx St-Augustin de Québec

Information: 872-0469 648-6320

Date limite d'inscription: 25 septembre

**MARCHE TERRY FOX**

13 SEPTEMBRE 1987

Le dimanche 13 septembre à 13 heures aura lieu la marche Terry Fox. Le départ et l'arrivée auront lieu au Peps de l'Université Laval.

Procurez-vous votre formulaire de participation dans tous les restaurants McDonald's de la région de Québec. Demandez à vos parents et amis de commander votre marche.

Le dimanche 20 septembre, apportez tout l'argent ainsi amassé à votre restaurant McDonald's qui le versera à la Société Canadienne du Cancer.

Tous les marcheurs qui rapporteront 5 \$ ou plus, le dimanche 20 septembre, recevront un Big Mac, gratuit!

De plus, tous ceux qui feront un don de 5 \$ ou plus à la Société Canadienne du Cancer le dimanche 20 septembre, recevront également un Big Mac en remerciement pour leur appui.

EN COLLABORATION AVEC LE SOLEIL MCDONALD'S

**Pais fou... MÉO!**

**MÉO va être prêt...**

Oui. MÉO a décidé de faire installer sa piscine cet automne. Savez-vous pourquoi?

**PREMIÈREMENT,** Il veut aménager son terrain cet automne pour pouvoir bénéficier de son aire de loisirs et de sa piscine au tout début du printemps.

**DEUXIÈMEMENT...** Il veut éviter la cohue des installations estivales et les délais que celles-ci peuvent occasionner.

**TROISIÈMEMENT, PAS FOU...** Il veut profiter du plan de financement de Citadelle et commencer à payer sa piscine seulement dans 9 mois\* au début du printemps.

\*Mai 1988 — dépôt de 20 % applicable sur piscine creusée et hors-terre.

**ET FINALEMENT,** MÉO veut se protéger des augmentations prévisibles pour l'an prochain.

**PAYEZ SEULEMENT DANS 9 MOIS MAI '88**

**CENTRE CITADELLE**

Plan mise de côté pour piscine hors-terre.  
5 \$ de rabais sur trousse chimique d'hiver.  
Super spéciaux sur nouvelle toile d'hiver renforcée.  
Maxtemp prix de liquidation.

Québec 687, boul. Pierre Bertrand Sud 687-4270  
Lévis 50, route Trans-Canada Ouest 833-0165  
Notre-Dame-Des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514  
Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795  
Arthabaska 54, rue Girouard 357-8344  
Jonquière 3535, boul. Saint-François 547-2635

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible. Crédit sujet à approbation.

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 — Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.

Vraisemblablement présenté en décembre

# Québec s'harmonisera vite au prochain budget Wilson

On s'attend, à Québec, que le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, dépose un nouveau budget, en novembre ou au début décembre. Son homologue québécois, M. Gérard D. Lévesque, n'aurait alors besoin que de deux ou trois semaines de délai avant de présenter à son tour un budget ou, plus modestement, un énoncé budgétaire afin d'harmoniser la fiscalité québécoise à celle d'Ottawa avant le début de 1988.

par André FORGUES

Les contribuables seront alors définitivement fixés quant à la portée de la première phase de la réforme fiscale. Cette phase, relativement modeste et essentiellement technique, comprend pour Ottawa le déplacement de masses fiscales représentant de 1,5 à deux pour 100 du total de ses revenus autonomes. Ces déplacements doivent toucher l'impôt sur le revenu des particuliers et celui des sociétés.

M. Ghislain Fortin, conseiller du ministre québécois des Finances, précisait, jeudi, au SOLEIL, que

l'harmonisation de la fiscalité québécoise aux mesures qu'annoncera M. Wilson, en novembre ou décembre, ne devrait pas poser de grandes difficultés.

Ces questions seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des Finances qui aura vraisemblablement lieu en octobre.

Pour l'essentiel, les échanges entre les ministères fédéral et provincial des Finances portent actuellement sur cette première phase de la réforme fiscale et se déroule dans

un climat harmonieux, indique M. Fortin.

La deuxième phase de la réforme fiscale, présentée ce printemps dans le livre blanc du ministre Wilson, représente quant à elle une opération beaucoup plus importante, affectant de \$5 à \$6 milliards de revenus fédéraux, soit près de 7,5 pour 100 de ses revenus autonomes.

C'est aussi cette deuxième phase, dont l'axe essentiel est la réforme de la taxe de vente, qui met en cause l'autonomie fiscale du

Québec, préoccupation primordiale de M. Lévesque.

La concrétisation de cette deuxième phase avant les prochaines élections fédérales laisse plusieurs personnes sceptiques, d'autant plus qu'est déjà entrepris un vaste débat sur la légitimité d'une taxe sur les aliments.

Selon M. Fortin, il serait « pratiquement impossible », à cause de l'ampleur de cette phase, de songer à sa mise en oeuvre avant l'échéance normale du mandat du gouvernement conservateur.



Dès que le ministre fédéral Michael Wilson (à gauche) déposera un nouveau budget, vraisemblablement en décembre, son homologue québécois, Gérard D. Lévesque, devrait rapidement harmoniser la fiscalité québécoise à celle d'Ottawa.

## Une rencontre avec Marx redonne espoir aux avocats et notaires de la fonction publique

À la suite d'une rencontre avec le ministre de la Justice, M.

par Vincent CLICHE

Herbert Marx, jeudi après-midi, les représentants du Syndicat des 550 avocats et notaires de la fonction publique ont repris espoir.

Selon le président du syndicat, Me Louis Rochette, cette rencontre a été très fructueuse. « M. Marx nous a affirmé qu'il pilotait toujours notre dossier et que pour lui c'était un dossier prioritaire. »

Me Rochette est sorti de la rencontre avec l'impression que tout

pourrait se jouer dans les prochains jours. « Des négociations intenses se déroulent présentement entre le ministère de la Justice et le Conseil du trésor pour obtenir un règlement satisfaisant dans notre cas. »

On sait que ces juristes de la fonction publique sont en négociations avec le gouvernement depuis près de deux ans. Ils demandent, entre autres, la parité salariale avec les procureurs de la Couronne qui ont eux-mêmes réglé leur litige avec le gouvernement en mars.

Un non catégorique!

Les représentants du syndicat avaient demandé cette rencontre avec le ministre Marx à la suite de la courte séance de négociations de mardi. À cette occasion, ils s'étaient fait dire par le nouveau porte-parole patronal, Me Gilles Fillion, mandaté par le Conseil du trésor, qu'il ne saurait être question de parité salariale dans leur cas.

Découragés, ils voulaient entendre de la bouche même du ministre Marx que ce dossier de négocia-

tions concernait toujours l'administration de la justice et pas seulement le Conseil du trésor.

Les moyens de pression que ces 550 avocats et notaires ont entrepris depuis le 20 août commencent à créer un embouteillage énorme dans les différents ministères.

Ce n'est plus seulement l'efficacité gouvernementale qui est actuellement compromise ou les travaux de l'Assemblée nationale qui pourraient être paralysés à moyen terme, mais déjà les effets se font sentir au niveau des autres corps publics.

Pour ne donner qu'un exemple, mentionnons que les municipalités commencent à se plaindre des lenteurs constatées dans l'étude de leurs règlements d'emprunt. Si cela devait se prolonger, toute l'activité municipale au Québec pourrait être entravée.

Même si l'espoir renaît chez les représentants des avocats et notaires, ils ne veulent pas pour autant jeter les armes.

Les moyens de pression entrepris continuent. Ils n'acceptent pratiquement plus de nouveaux dossiers. Ceux-ci sont acheminés par le gouvernement vers des avocats de la pratique privée à des coûts astronomiques. On parle déjà de centaines de milliers de dollars en honoraires supplémentaires.



Herbert MARX Le Soleil, André Pichette

**VOUS ÊTES TOUJOURS GAGNANT CHEZ M. LESSARD**



659, Boul. St-Joseph  
Québec  
623-5471

Dans le cadre d'une autre super promotion, M. Lessard remettait 6,740 \$ en argent à l'un de ses clients gagnant lors du tirage effectué le 29 août 1987. Mme. Ghislaine Mathieu de Sainte-Foy reçoit de M. Gilles Lessard ce chèque de 6,740 \$.

Nous les retrouvons en compagnie de Messieurs François Lessard vendeur, Guy Beaulieu directeur des ventes, Philippe Sylvain contrôleur et Raynald Journeault publicitaire.

**Chic la classe!**



L'insitée MOLIN, lampe de table, elle surprend! Choix de coloris

PROMOTION 34<sup>95</sup>\$



Québec, Angle boul. Havel/Henri IV (418) 871 2221

Lewis, St David, 677, route Trans Canada (rte 132) (418) 835 1573

**Place LAURIER**

**immensément sympathique!**

### Confidentialité et urbanisme

Un règlement de la commission d'urbanisme de la ville de Québec imposant la confidentialité des demandes qui lui sont soumises est-il compatible avec l'esprit et les dispositions de la Loi d'accès aux documents publics?

La question a été posée par le conseiller Gilles Gilbert, du Rassemblement populaire, dans une lettre adressée cette semaine à Me Pierre Angers, greffier adjoint et responsable de la l'application de la loi, à l'hôtel de ville de Québec. M. Gilbert soulève notamment l'impossibilité de savoir à l'avance si un permis de démolition d'un édifice a été accordé, en raison du long délai encouru avant que les procès verbaux soient accessibles au public.

### PEINTURE SUR SOIE

Techniques de base en peinture sur soie données à l'atelier de LOUISE D. LEBUISS

- Contenu:
- Effets de sel et d'alcool
  - Labo couleurs
  - Étude des dégradés
  - Paraffine-fantôme
  - Paraffine-couleurs superposées
  - Techniques sauvages
  - Surtout incalculable et coloré

Ateliers dirigés. La 1ère session débutera dans la semaine du 21 septembre 1987, les lundis et mercredis soirs. 694-1784 656-9288

**Île-aux-Coudres**

# Les parents poursuivent leurs pressions

♦ En dépit des menaces de poursuites juridiques de la part de la Commission scolaire du Gouffre, les parents de l'île-aux-Coudres ont convenu de continuer leurs moyens de pression en n'en-

voyant pas les enfants à l'école.

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

Jeudi en soirée, 125 personnes

ont assisté à une séance d'information où il était question d'analyser la situation à la lumière des derniers développements et de fixer la stratégie à adopter. Les participants ont accordé un vote de confiance unani-

me aux membres et comité et ils ont convenu de continuer de garder les enfants à la maison.

Les parents de l'île-aux-Coudres veulent obtenir que la Commission scolaire du Gouffre dispense dès l'an prochain des cours de secondaire V dans leur localité. Le conseil des commissaires a répondu négativement aux demandes des parents.

Depuis la fin de la semaine dernière, les autobus arrivent vides

dans les cours d'école. Mercredi, la Commission scolaire a averti les parents qu'ils s'exposaient à des poursuites puisque la loi de l'instruction publique stipule qu'il est de leur devoir d'envoyer les enfants à l'école.

Le secrétaire de la commission a fait parvenir un avis écrit aux parents dans lequel il les met en demeure de respecter la loi. Seuls quelques exemplaires de ces avis ont été retirés, la majorité des insulaires refusant de signer pour prendre possession du document.

Les parents entendent consulter un avocat spécialisé dans le droit scolaire. Pour défrayer les coûts d'une telle initiative, ils organisent un bingo demain en soirée.

Le directeur-général de la Commission scolaire, M. Claude Saint-Charles, s'est contenté de déclarer hier que la justice suivrait son cours. « On s'intéresse beaucoup aux éventuelles poursuites devant les tribunaux mais on semble oublier entretemps le tort qu'on cause aux enfants ».

## Les péquistes réclament la modification de l'âge de l'admissibilité scolaire

♦ (PC) - L'âge d'admissibilité scolaire devrait être modifié dès l'an prochain de façon à ce que les enfants nés avant le 1er janvier 1983 puissent être admis à la maternelle, réclame le Parti québécois.

Lors d'une conférence de presse, hier, la porte-parole de l'opposition péquiste, la députée de Chicoutimi Jeanne Blackburn, a exigé que le ministre de l'Éducation Claude Ryan modifie en ce sens l'âge d'accès à l'école et se conforme ainsi aux engagements électoraux de la formation politique dont il est membre, le Parti libéral du Québec.

Pour être admis à la maternelle selon les règles actuelles, un enfant doit avoir eu six ans avant le 1er octobre de l'année où il entreprend la classe maternelle. Plusieurs parents exigent que cette date soit re-

portée au 1er janvier de l'année suivante, une réclamation qui a été reprise dans le dernier programme électoral du Parti libéral.

Mme Blackburn a également invité le ministre à régler les quelques dossiers qui traînent sur son bureau. Ce dernier jouit d'un pouvoir de dérogation qui lui permet d'autoriser un enfant à fréquenter l'école même s'il n'a pas l'âge requis, pour des raisons humanitaires.

Enfin, la députée de Chicoutimi a invité le ministre à émettre à l'intention des commissions scolaires des critères qui permettraient à ces dernières de déterminer s'il peut y avoir des dérogations à l'âge d'admissibilité scolaire.

L'an dernier, M. Ryan a permis une cinquantaine de dérogations de sa propre autorité. Les causes invoquées pour justifier la décision

étaient la précocité des enfants, le monoparentalisme dans la situation familiale ou le fait d'avoir déjà fréquenté une maternelle privée.

« Ça peut flatter l'égo d'utiliser ses pouvoirs de prince pour accorder des dérogations mais un système d'éducation ne peut se gérer selon le bon vouloir d'un prince, fut-il Claude Ryan », a dit Mme Blackburn.

La députée a également souligné les retombées positives qui pourraient résulter d'un report de date d'admissibilité du 31 octobre au 31 décembre. L'année où le changement sera décrété, quelque 16,000 enfants additionnels envahiront alors les classes maternelles pour se joindre aux 93,000 inscrits « réguliers ». Ceci supposera l'embauche de nombreux nouveaux enseignants et un rajeunissement du corps professoral.



### MEILLEUR SERVICE EN VILLE

**\$140** L'ABONNEMENT TENNIS

A partir de 140,00\$ vous devenez membre pour 1 an du club de tennis le plus professionnel, le mieux structuré de la région de Québec. Vous débutez? Ou à cela ne tienne. Nos professionnels vous prendront en main... Ils ont la raquette facile.

**\$75** L'ABONNEMENT BADMINTON

Les mêmes services que pour le tennis. La réputation de JEAN CLAUDE LAPRISE n'est plus à faire dans le domaine. Il a formé des dizaines de joueurs et de joueuses de haut calibre. Il ne promet pas de faire de vous une JOHANNE FALARDEAU ou un DENIS MARTIN mais il jure que vous allez bien vous amuser.

**LES MEILLEURS SERVICES EN VILLE**

- 14 terrains de tennis
- 4 terrains de badminton
- CLUB NAUTILUS PLUS
- Bains saunas pour hommes et femmes
- Bains saunas pour hommes et femmes
- Lits solaires
- Garderie
- Boutique PERFORMANCE SPORT
- Aire de détente avec foyer
- École de tennis pour adultes et juniors
- Leçons de tennis pour tous les niveaux
- Restaurant licence
- Bar

**CLUB DE TENNIS**  
*avantage*  
**BADMINTON**

1080, Bouvier, Québec, PQ G2K 1L9 - (418) 627-3343

**Collège de Tourisme du Québec (1985)**  
955, rue de Bourgogne  
Sainte-Foy G1X 3E5

**Nouveau GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE**

Soirs: mardi et jeudi  
22 septembre

**PROCHAINS COURS**  
(soir)  
Samedi — 10 octobre  
Lundi, mercredi — 12 octobre

**PROCHAINS COURS**  
Jour: samedi  
10 octobre  
Soir: lundi, mercredi  
12 octobre

À la demande générale, enfin disponible: **FORMATION SUR ORDINATEUR RESERVEC II (Wise)**


Réservez maintenant — Places limitées

**STAGES PRATIQUES DISPONIBLES**

Renseignements et inscription: **lundi au vendredi, aux heures de bureau**  
permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation

**654-1208**

VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN GALERIES DE LA CAPITALE



**VERSION QUALITÉ**

Investissez dans le style énergique, le veston fin tissage de laine pure 225\$, indispensable à ce prix, son pantalon tout laine 64\$.

## GARNEAU

...le nom à porter!

PLACE LAURIER 651-0962
PLACE FLEUR DE LYS 523-3294
GALERIES DE LA CAPITALE 627-5442

*Laser...*



SONY

Lecteur de disque compact MDP-M20 (diffère de la photo) le son pur et précis, la légendaire qualité SONY, à très bas prix.

299\$

• Lecteur laser CDP-110, tel qu'illustré, compatible à la télécommande... **369\$**

• Lecteur laser CDP-310, non illustré, avec télécommande intégrée... **419\$**

selectronic

QUÉBEC, 600 Belvedere, 683-2525  
STE-FOY, Place de la Cité, rue Hochelaga, 658-4535

**CEGEP F.-X.-GARNEAU**  
Éducation des Adultes  
Cours du soir

Tout un choix,

Qui va de soi!

DERNIÈRES JOURNÉES D'INSCRIPTION:

15 septembre de 13h30 à 16h30  
et de 18h30 à 21h00  
16 septembre de 17h30 à 20h30

POUR D'AUTRES INFORMATIONS: 688-8310

poste 235





Le Soleil, Raymond Lavalee  
Robert de COTRET

# Papeterie de Matane: une rencontre avec de Cotret, mardi, serait décisive

♦MATANE - Des membres du comité régional pour l'implantation d'une papeterie à Matane rencontreront, mardi à Ottawa, le nouveau ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, M. Robert de Cotret. Cette rencontre est certes une des phases politiques décisives pour la réalisation ou non de ce projet.

par André DIONNE

Cette information a été confirmée hier par un responsable de l'administration municipale de la ville de Matane.

M. de Cotret sera accompagnée de la ministre d'État aux Transports et députée de Rimouski, Mme Monique Vézina, ainsi que du député

de la circonscription de Matapédia-Matane, M. Jean-Luc Joncas.

Ce projet de rencontre est survenu abruptement au milieu de cette semaine alors que le dossier semblait complètement paralysé.

D'ailleurs, ici et là, on notait de profonds signes d'inquiétude quant à l'avenir de ce projet qui pètit depuis un bon moment.

L'accélération des négociations sur le libre échange et l'échéancier du 5 octobre sont les deux facteurs qui faisaient craindre le pire pour ce projet vieux de 20 ans.

Pour plusieurs, il apparaît très clair qu'il doit être approuvé au niveau politique avant le 5 octobre pour qu'il voit le jour. Cette date du 5 octobre est la date limite pour qu'il y ait un accord de libre échange avec les États-Unis.

Rappelons que ce projet piloté par la société Donahue, maintenant une propriété du groupe Péladeau, représente un investissement de l'ordre de \$320 millions. Les quelque 300 travailleurs embauchés assureront une production de 180.000 tonnes métriques de papier super-calendré destiné principalement au marché européen.

Ce projet est la réplique de celui échafaudé antérieurement par une société norvégienne qui devait à la toute dernière minute se retirer.

### Les étapes

Toutes les étapes politiques (sauf à Ottawa) et techniques ont été franchies, nous confirmait encore hier un des principaux responsables de ce dossier.

À Québec, le projet de Matane

a franchi depuis un bon moment déjà toutes les étapes essentielles.

Les ententes-cadres entre le gouvernement du Québec et les promoteurs, Donahue et Rexfor, ont été signées et rendues publiques. Celles-ci concernent le financement, les engagements publics et privés, la sécurité des approvisionnements en matière ligneuse, etc.

Côté fédéral, toute la partie technique, analyse du projet, de son financement et des marchés, a également été complétée depuis au

moins deux semaines.

Le dossier a donc atteint le niveau du cabinet fédéral, une étape jugée difficile en raison des pressions exercées par les grandes sociétés du papier, d'une part, et la négociation en cours sur le libre-échange avec les États-Unis d'autre part.

Selon nos informations, la rencontre de mardi sera déterminante puisqu'elle pourrait décider en grande partie du dernier geste politique qu'Ottawa doit poser pour que ce projet devienne réalité. ●

# Vézina emboîte le pas à Joncas

♦OTTAWA - Parlant de la fin de l'automne plutôt que de la fin septembre, la ministre Monique Vézina estime elle aussi que son collègue Robert de Cotret devra incessamment donner une réponse dans le dossier de la papeterie de Matane. A son avis, la période normale d'étude du dossier tire à sa fin, changement de titulaire ou pas au ministère de l'Industrie.

par Pierre-Paul NOREAU

La ministre responsable de l'Est du Québec, Mme Vézina, emboîte le pas au député de Matapédia-Matane, Jean-Luc Joncas, pour dire que le temps des études est pour ainsi dire écoulé.

Dans une entrevue téléphonique au SOLEIL, hier en fin d'après-midi, la ministre d'État aux Transports expliquait que la papeterie de Matane constituait un dossier qui devait emprunter la filière normale, même s'il revêtait un caractère prioritaire dans le développement régional de l'Est.

La période normale d'analyse pour un dossier ministériel au gouvernement fédéral, précise Mme Vézina, est de 90 jours. Or le dossier impliquant la compagnie Donahue a été déposé à la fin mai, la réponse fédérale doit donc venir sous peu.

Tenant compte de la complexité du dossier et du changement de titulaire au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, autrefois sous la direction du ministre Michel Côté, Mme Vézina croit que la fin de l'automne constitue en fait la limite pour l'obtention d'une décision de la part de son collègue Robert de Cotret.

Au ministère de ce dernier, on affirme que le ministre est plongé pour encore plusieurs jours dans ses nouveaux dossiers. Selon des sources proches de M. de Cotret, il n'y aurait aucune décision à très court terme, ni aucune promesse



Le Soleil, Yvon Monarain  
Monique VÉZINA

faite à qui que ce soit par rapport au cas de Matane.

### Pas invité

Quant aux propos du ministre québécois des Transports, Marc-Yvan Côté, qui disait cette semaine que le fédéral se traîne les pieds dans le dossier de Matane, Mme Monique Vézina ne veut rien répliquer d'autre que: « Nous avons toujours dit que nous ferions nos devoirs quand le temps serait venu. Et j'aurai l'occasion de lui dire personnellement parce que je suis maintenant moi aussi dans le domaine des Transports et que, comme lui, je m'intéresse beaucoup aux questions de développement régional ».

La polémique partirait plutôt dans cette dernière direction, alors que le gouvernement fédéral sera absent du Colloque sur le financement du développement régional organisé par l'OPDQ pour l'Est. A propos de cette réunion de travail prévue pour les 27 et 28 octobre à l'Université du Québec à Rimouski, Mme Vézina explique laconique et en perdant un peu l'intonation moqueuse qui la caractérise: « Nous n'avons pas été invités à ce sommet économique organisé par le gouvernement du Québec... » ●

# RETOUR en forme

RETROUVEZ LA FORME DANS LES MAILLOTS ET ACCESSOIRES AÉROBIQUES **DANSKIN** Maintenant disponibles dans nos magasins!

ESPADRILLES REEBOK PRO WORK OUT MID **79<sup>98</sup>**  
REEBOK RTP **69<sup>98</sup>**

**VÊTEMENTS DE TENNIS**  
UNE INVITATION TOUTE SPÉCIALE POUR LES FERVENTS DU TENNIS À VENIR VOIR LES NOUVELLES COLLECTIONS AUTOMNE 1987\* **ELLESSE TACCHINI FILA HEAD**

TENNIS RAQUETTES PRINCE GRAPH PRO 90 **149<sup>98</sup>**  
ESPADRILLES REEBOK FREESTYLE **49<sup>98</sup>**

BADMINTON RAQUETTES YONEX BLACKEN **39<sup>98</sup>**  
BLACK KNIGHT CHAMPION **29<sup>98</sup>**  
SQUASH RAQUETTES BLACK KNIGHT BARON 7025 **59<sup>98</sup>**

DU 12 AU 19 SEPTEMBRE



**Andre Lalonde Sports**



Prix en vigueur jusqu'au 19 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photos ne sont qu'à titre d'illustration.

Lundi au mercredi 9 h 30 à 17 h 30  
Jeudi, vendredi 9 h 30 à 21 h 00  
Samedi 9 h 30 à 17 h 00

SAINTE-FOY — 2450, boul. Laurier — Tél. : 658-0010

\*Certains articles et collections de vêtements ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

## Subvention de \$103,000 Pagé soupçonné d'avoir favorisé une entreprise de Portneuf, en janvier

♦(PC) - Une entreprise privée de Portneuf a reçu, en janvier, une subvention discrétionnaire de \$103,000 du ministre de l'Agriculture Michel Pagé pour y construire un centre de traitement de céréales.

par Norman DELUSLE

L'entreprise impliquée est Grains Portneuf Ireton, dont les contributions à la caisse électorale du Parti libéral ont atteint \$1.135 au cours des trois dernières années.

Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, qui est en même temps député du comté de Portneuf où est situé l'établissement, affirme « sur ma foi et mon honneur de gentilhomme catholique » avoir accordé la subvention sans connaître les contributions de M. Breton.

Outre M. Breton, d'autres membres de sa famille immédiate y sont allés de contributions de \$5.120 à la caisse libérale depuis 1984.

La subvention a été versée à l'entreprise après l'expiration du programme que le gouvernement avait mis en place pour aider à la construction de telles installations.

« Nous avons besoin d'un centre de conditionnement des grains dans la partie ouest de Portneuf, a dit le député-ministre de Portneuf pour justifier son geste. Les superficies de culture de céréales ont augmenté beaucoup depuis quelques années

dans le secteur ouest du comté. »

La subvention du ministre a couvert 35 pour 100 du coût des installations, lequel atteint les \$300,000.

M. Pagé a expliqué qu'il avait aidé financièrement deux autres centres de traitement de céréales après la fin du programme de subventions de son ministère. Ces deux centres n'étaient pas situés dans sa circonscription électorale, l'un étant dans le comté de Rivière-du-Loup, l'autre dans l'Outaouais.

Le ministre a également été informé que les contributions électorales de la famille Breton avaient diminué en 1986 par rapport à 1985. « Donc, ce n'était pas relatif à la décision du ministre », a-t-il soutenu.

Quant au porte-parole de l'opposition péquiste dans les dossiers agricoles, le député de Laviolette Jean-Pierre Jolivet, il a qualifié de « surprenant » le contexte dans lequel la subvention a été versée.

M. Jolivet a dit prendre la parole du ministre lorsque ce dernier affirme ne pas connaître personnellement la famille Breton.

« Mais on peut se poser des questions sur la façon dont on a procédé dans cette affaire », a dit le député de Laviolette.

Quant au président de Grains Portneuf Inc., M. Christian Breton, il n'était pas possible de le joindre par téléphone à sa résidence, hier, pour obtenir ses réactions. ●

**Projet de libre-échange entre le Canada et les USA**

**Les évêques revendiquent un débat public**

« Les évêques du Québec ont senti que le projet de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, provoque de l'inquiétude au sein de la population. Aussi demandent-ils aux gouvernements de susciter un débat public sur cette question, et aux chrétiens de s'y intéresser et même de s'y opposer, si c'est nécessaire.

**Textes de Jean MARTEL**

Au cours de leur réunion plénière tenue cette semaine à Loretteville, les 35 évêques du Québec ont abordé une foule de sujets. Parmi ces sujets, ils se sont arrêtés au projet de libre-échange. A l'occasion d'une conférence de presse, hier, à Québec, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke et président des évêques québécois, accompagné de Mgr Bertrand Blanchet, évêque de Gaspé, a exprimé l'inquiétude que sentent ses confrères.

« Nous entendons, a-t-il dit, différents arguments au sujet du projet de libre-échange. Certains sont pour, d'autres contre. Quoi qu'il en soit, nous pensons que cela ne doit pas être seulement une affaire

qui se conclut entre négociateurs. Les chrétiens doivent s'y intéresser et faire entendre leur voix.

« L'enjeu est tel, a-t-il dit, qu'il faudrait même envisager de soumettre la décision finale à la population après un débat réel et entier. »

Cependant, Mgr Fortier a dit que l'Assemblée des évêques n'avait pas la compétence pour se prononcer pour ou contre le projet canado-américain. De son côté, Mgr Blanchet a fait ressortir le fait qu'il y a une interaction serrée entre les questions socio-économiques et les valeurs humaines et chrétiennes. « Est-ce que l'économie va décider de tout? Est-ce qu'elle sera le moteur de tout? »

**Avortement**

Au cours de leurs discussions, les évêques ont abordé la question de l'avortement. Toutefois, a dit Mgr Fortier, ils n'ont pas voulu le faire dans une perspective d'opposition; ils ont voulu plutôt accentuer leur réflexion sur l'aide concrète à apporter aux femmes en difficulté.

Il a annoncé qu'un comité consultatif sur les questions d'éthique sexuelle avait été formé à l'Assem-



L'Église du Québec, a dit Mgr Jean-Marie Fortier, a été historiquement solidaire du peuple québécois; elle ne peut rester indifférente au projet de libre-échange canado-américain. De gauche à droite, Mgr Bertrand Blanchet, évêque de Gaspé, Mgr Fortier, président des évêques québécois et archevêque de Sherbrooke, et M. Jacques Côté, directeur des communications au diocèse de Québec.

blée des évêques. Formé d'hommes et de femmes spécialisés dans ces questions, ce comité a remis son premier rapport. Et c'est à la suite de ce rapport que les évêques ont décidé d'axer sur une voie nouvelle et différente leur propos sur l'avortement.

Ainsi ils demandent que soit fait un inventaire complet de tous

les services offerts aux femmes dont la grossesse fait problème. Ils demandent aussi aux chrétiens de s'engager dans la création de services d'aide aux femmes enceintes.

Mgr Fortier a annoncé que les évêques feraient prochainement une intervention sur les « maladies transmissibles sexuellement ».

Mgrs Fortier et Blanchet ap-

prouvent la décision de Radio-Canada de refuser la publicité sur les condoms. « Distribuer des condoms, a dit Mgr Blanchet, équivaut à dire aux jeunes d'avoir autant de partenaires que possible. Cela équivaut à tuer l'amour. »

**Animation**

Enfin, au sujet de l'animation

pastorale dans les écoles primaires, les évêques ont constaté que les aménagements de cette animation varient considérablement d'un milieu à l'autre.

Sans privilégier aucun modèle particulier, ils suggèrent que des ententes soient conclues entre les diocèses et les commissions scolaires de leur territoire.

**Comité formé pour établir un protocole d'entente sur les objets d'art sacré**

« L'Assemblée des évêques du Québec et le Musée du Québec ont décidé de former un comité mixte en vue d'en arriver à un protocole d'entente sur les objets d'art sacré. Voilà ce qu'a annoncé, hier, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke et président des évêques québécois.

Ce comité sera formé de deux membres du conseil d'administration du musée et de deux évêques. Ceux-ci seront nommés la semaine prochaine.

La formation de ce comité fait suite au jugement de la Cour d'appel qui a intimé l'ordre au musée de remettre à la fabrique de l'Ange-Gardien les objets qui appartiennent à celle-ci. On sait que le musée a décidé de ne pas contester cette décision en Cour suprême.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue hier à Québec, Mgr Fortier a déclaré que le musée lui

avait demandé de le rencontrer. Il s'est rendu à cette rencontre au début de la semaine en compagnie de Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire de Québec et ancien curé de l'Ange-Gardien.

Le conseil d'administration du musée, a-t-il dit, a proposé la formation de ce comité mixte. Cela permettra de gérer la question des objets d'art sacré qui sont au musée. Le conseil d'administration est inquiet et se demande si d'autres fabriques ne voudront pas imiter celle de l'Ange-Gardien et réclamer les pièces d'art sacré qui leur appartiennent et qui sont au musée.

Mgr Fortier a dit que la gestion des objets d'art sacré pouvait se faire de bien des façons. Par exemple, a-t-il dit, on pourrait en arriver à une entente en vertu de laquelle les fabriques accepteraient que les objets religieux de grande valeur artistique soient en dépôt dans les musées.

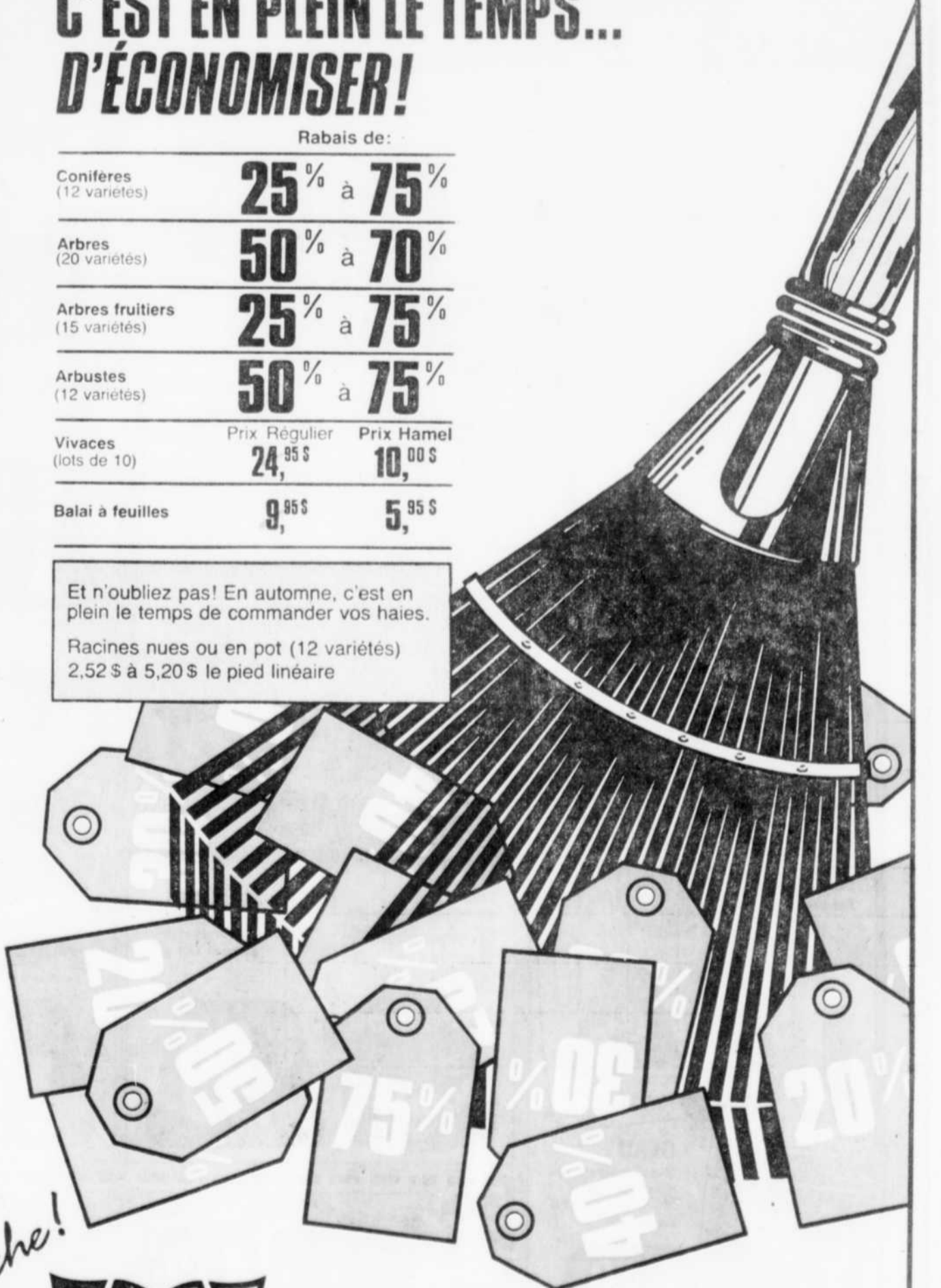
**LA SUPER VENTE**

**FIN DE SAISON**  
SE TERMINE LE 14 SEPTEMBRE  
**HÂTEZ-VOUS!**  
C'EST EN PLEIN LE TEMPS...  
**D'ÉCONOMISER!**

	Rabais de:	
Conifères (12 variétés)	25%	à 75%
Arbres (20 variétés)	50%	à 70%
Arbres fruitiers (15 variétés)	25%	à 75%
Arbustes (12 variétés)	50%	à 75%
Vivaces (lots de 10)	Prix Régulier 24,95 \$	Prix Hamel 10,00 \$
Balai à feuilles	9,95 \$	5,95 \$

Et n'oubliez pas! En automne, c'est en plein le temps de commander vos haies.

Racines nues ou en pot (12 variétés) 2,52 \$ à 5,20 \$ le pied linéaire



*Ouvvert le dimanche!*



centre jardin  
**HAMEL**

Ancienne-Lorette  
4029, boul. Hamel

Beauport  
1350, boul. des Chutes

Sainte-Foy  
Halles de Sainte-Foy

Saint-David  
552, Trans-Canada



Pointe de Sainte-Foy

**BUREAUX À LOUER**

pour professionnels, médecins, etc. 370 à 5000 p.c., prix compétitifs, qualité supérieure, stationnement gratuit, tous les services, aménagés selon vos besoins, possibilité de locaux "clefs en main".

**ESPACES POUR COMMERCES**

de 370 à 2500 p.c., pour vêtements, encadrements, disques, son et électronique, articles de sport, aliments naturels, garderie, laine, cordonnerie, tailleur, quincaillerie, ordinateurs, etc.

Le Groupe De Bertin

Division courtage immobilier

651-4141



**EXPOSITION PEINTRES CANADIENS**

- M.A. Fortin
- René Richard
- Albert Rousseau
- Léo Ayotte
- Marcel Favreau
- Mario Mauro
- Tex Lecor
- Normand Hudon
- Anna Noeh
- L. Del Signore
- Claude Langevin
- T.K. Thomas
- Gaston Rebry
- Monique Mercier
- A. Bertounesque
- Vladimir Horik
- Paul Soulikias



Maternité par Nori Peter

- François Carbu
- Eugène Kish
- A. Tatossian, R.C.A.
- Gordon Marrich
- Oscar De Lall
- Gordon Pfeiffer
- Marcel Ravary
- ...et plusieurs autres

Samedi 12 sept., 14h à 22h — Dimanche 13 sept., 10h à 18h

**AUBERGE DES GOUVERNEURS**

690, St-Cyrille E., Québec 647-1717

**QUÉBEC** NEUFCHÂTEL STE-FOY CHARLESBOURG LÉVIS BEAUPORT STE-ANNE- RIV-DU-LOUP  
 • 5, Mans de l'Incarnation • Carrefour Neufchâtel • Place des Quatre-Bourgeois • 8940, boul. Henri-Bourassa • 24, Chartier • Carrefour Beauport • Carrefour Ste-Anne • 2090, boul. Ste-Anne • 1455, chemin Ste-Foy • 240, Latonaire • 10516, Ste-Anne  
**DE-BEAUPRÉ**

# JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami

**60¢ ÉCONOMISEZ 60¢**

À l'achat de savon personnel IVORY format "plus économique" 8 pains

**1.69** PRIX AVEC CE COUPON

PRIX SANS COUPON **2.29**

L'offre est valide du 13 au 19 septembre 87. Limite 1 coupon par achat.

AU DÉTAILLANT pour remboursement, postez à: H.A. WATTS Ltd., C.P. 2140, succ. A, Toronto, Ontario M5W 1H1

#1VB 021

**Personnelle**

Bas-culotte, modèles # 4930, 4960, 0690, 0011, couleurs assorties

**AU CHOIX**

**ACHETEZ-EN 1 PAIRE ET OBTENEZ-EN UNE DEUXIEME PAIRE GRATUITEMENT**

Personnelle Super-Lustre

**1\$ ÉCONOMISEZ 1\$**

À l'achat de liquide à vaisselle IVORY format 1.5 L

**1.99** PRIX AVEC CE COUPON

PRIX SANS COUPON **2.99\***

L'offre est valide du 13 au 19 septembre 87. Limite 1 coupon par achat.

AU DÉTAILLANT pour remboursement, postez à: H.A. WATTS Ltd., C.P. 2140, succ. A, Toronto, Ontario M5W 1H1

#1LQ 987

## AUBAINES EXPRESS

**AZZARO**

À l'achat de 20.00\$ de produits AZZARO

EN PRIME d'Azzaro L'attaché case contenant:

- 1 baume après-rasage 10 mL
- 1 crème hydratante active 10 mL
- 1 shampooing 10 mL

Valide du 13 septembre au 19 septembre 1987. Quantité limitée.

**GRATUIT**

**personnelle**

**OBTENEZ 33 1/3% DE RABAIS**

Sur tous les produits de soins personnelle

**HEMAREXIN**

Supplément vitaminique ampoules buvables

Format 16

**7.99\***

**TYLENOL**

Comprimés d'acétaminophène

**1.49\***

ECONOMISEZ PLUS DE 30% SUR LE PRIX P.A.C.

**HAND SAVER**

Gants de caoutchouc couleurs assorties

- Petit • Moyen • Grand

**ACHETEZ-EN 1 PAIRE ET OBTENEZ-EN UNE DEUXIEME PAIRE GRATUITEMENT**

Nettoyeur tout usage citronné P.J.C.

Format 1 L

**1.59\***

**gratuit!** Doublez vos photos!

Faites développer un film couleur (procédé C-41) et obtenez gratuitement le double de vos photos en format régulier ou JUMBO.

**SERVICE PHOTO**

**BAIN DE MOUSSE**

Floral ou à la lavande ou ham-de-lait moussant crème de pêche

Format 900 ml

**1.49\*** AU CHOIX

**CAF-LIB**

Substitut de café instantané à la chicorée 100% naturel sans caféine

Format 150 g

**3.89\***

**CHIPS**

**77\*** AU CHOIX

**CROUSTILLES**

Saveur régulière ou B.B.Q.

Format 200 g

**SNUGGLE**

Assouplisseur de tissus concentré

Format 2 L

ECONOMISEZ PLUS DE 35% SUR LE PRIX P.A.C.

**1.99\***

**PAMPER**

Nourriture pour chats saveurs assorties

Format 184 g

**3.99\***

**CEPACOL**

Rince-bouche et gargarisme régulier ou menthe

FORMAT BONI 750 ml + 33% BONUS

**3.67\*** AU CHOIX

**JOHNSON'S**

Huile pour bébés

FORMAT BONI 360 ml + 80 ml

**2.39\***

**JOHNSON'S**

Shampooing pour bébés

FORMAT BONI 450 ml + 22%

**2.89\***

**GLAD**

Sacs à ordures "Les résistants" 26" x 36" (66cm x 91cm)

Format 10

**1.59\***

**50¢ ÉCONOMISEZ 50¢**

À l'achat de tampons TAMPAX extra-mince, régulier, super plus ou super en format 40

L'offre est valide du 13 au 19 septembre 87. Limite 1 coupon par achat.

AU DÉTAILLANT pour remboursement, postez à: A.C. NELSON, C.P. 3000, St-Jean, N.-B. E2L 4L3

**4.19\*** PRIX AVEC CE COUPON

PRIX SANS COUPON **4.69\***

#2819025rl

**Gagnez à tout coup**

**JEAN COUTU**

à surveiller

\* Limite 3 par client  
 \* Valide du 13 au 19 septembre 1987  
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales: lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

# La reine visitera 2 villes de l'Est

• Au cours de son séjour au Québec, la reine Elizabeth II et le duc d'Edimbourg visiteront non seulement la ville de Québec, mais se rendront également à Rivière-du-Loup et La Pocatière.

par Réjean LACOMBE

En fait, il s'agit de la première visite de la reine à Québec depuis le célèbre samedi de la matraque, il y

a 23 ans. La reine et le prince Philipp arriveront à l'aéroport de Québec vers 16h30, le 21 octobre. Ils auront visité au préalable l'Ouest canadien.

À la suite d'une cérémonie d'accueil qui se déroulera à l'aéroport de Québec, le couple royal sera par la suite accueilli à la Citadelle.

Le lendemain après-midi, 22 octobre, le couple royal se dirigera

vers Rivière-du-Loup. Au cours de la matinée, le duc d'Edimbourg visitera la réserve faunique de Cap-Tourmente. À Rivière-du-Loup, la reine Elizabeth II et le prince Philipp seront accueillis à la bibliothèque municipale. Une réception est également prévue à l'hôtel de ville.

Par la suite, la reine et son époux se dirigeront à La Pocatière. Après une réception à l'hôtel de ville de l'endroit, ils visiteront le centre

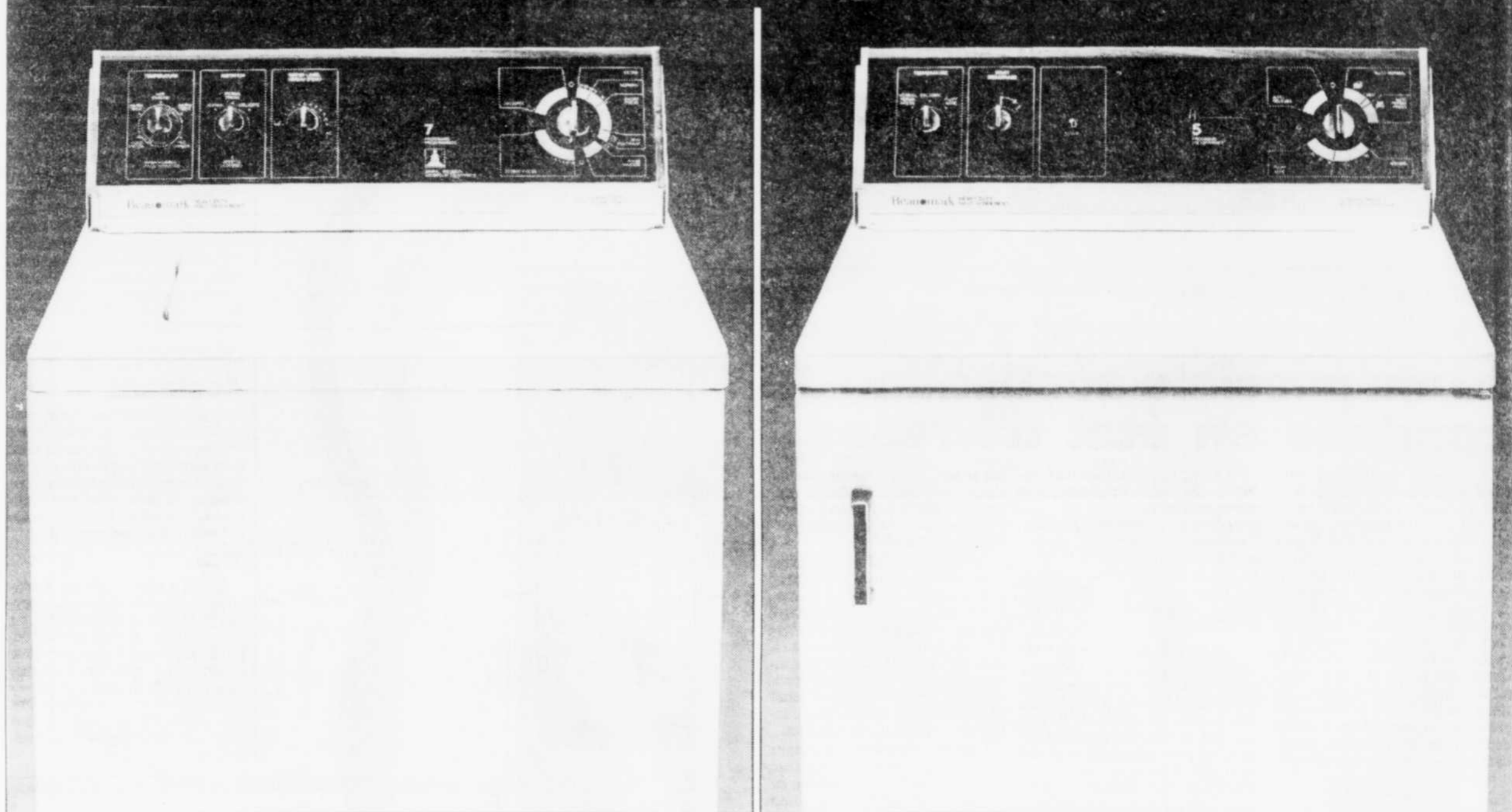
culturel et l'Institut de technologie agro-alimentaire. À 16h, le couple royal regagnera Québec en train. En soirée, le gouvernement du Québec offrira un dîner officiel à la reine et au prince, à l'hôtel du parlement.

Au cours de la matinée du vendredi 23 octobre, le couple royal assistera à une série d'événements d'ordre militaire. Ainsi, les membres du Royal 22e régiment défilèrent à la Citadelle. Le tout sera suivi d'une

visite du monument aux morts et du musée régimentaire. Une réception est également prévue au mess des officiers. Le duc d'Edimbourg participera également à une cérémonie de remise de certificats du niveau d'or des Prix du duc d'Edimbourg.

Au cours de l'après-midi, la reine Elizabeth II et le prince seront accueillis à l'hôtel de ville de Québec et, par la suite, à l'hôtel de ville de Sillery. ●

# À PRIX Beau\*mark ÉPATANTS



## ACHETEZ-LES ENSEMBLE ET VOUS AUREZ DES RÉSULTATS IMPECCABLES

# 200\$ DE RABAIS SUR LE DUO

## DUO LAVEUSE/SÉCHEUSE 'BEAUMARK'

### 100\$ DE RABAIS

#### LAVEUSE 'BEAUMARK' À HAUT RENDEMENT

Commande à 7 cycles avec 5 combinaisons de lavage/rinçage. Réglage du niveau d'eau permettant d'économiser sur l'eau lors de petites brassées. Distributeur d'agent de blanchiment et d'assouplissant. Blanc. Amande, 10\$ en sus. N° 54050. Ord. 699,98

**599<sup>98</sup>**  
CH.

Beaumark, rayon 627



### 100\$ DE RABAIS

#### SÉCHEUSE 'BEAUMARK' À HAUT RENDEMENT

Commande à 7 programmes avec sélecteur à 3 températures. Signal sonore de fin de cycle et séchage automatique. Support amovible monté sur la porte, éclairage du tambour, porte à large ouverture. Blanc. Amande, 10\$ en sus. N° 64050. Faites vite et économisez! Ord. 499,98

**399<sup>98</sup>**  
CH.



Voyez notre programme de garantie prolongée Beaumark

# Beaumark

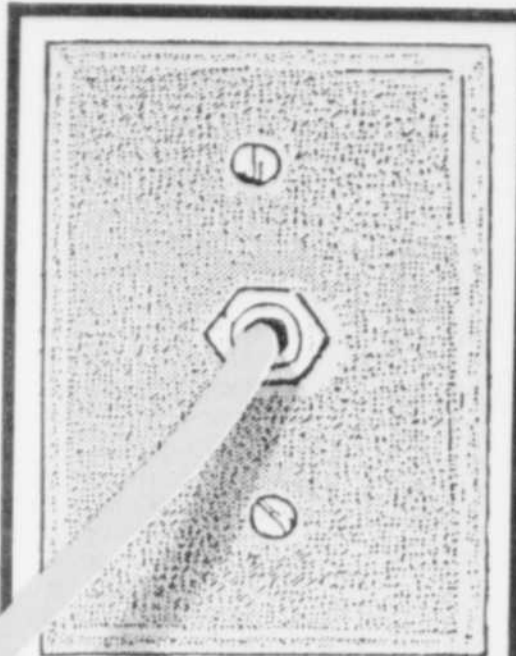
Un succès retentissant

## C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.  
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.





IMAGES TÉLÉ 10 SUR 10

**AVOIR  
UNE VISION  
CLAIRE  
ET NETTE**

## LES FAITS DIVERS

## L'incendie mortel du 24 juin

# Un chambreur avoue s'être endormi avec une cigarette

◆ L'enquête publique sur l'incendie qui avait entraîné la mort de quatre personnes au 317, rue Saint-Joseph, le 24 juin, a pris fin hier à la suite de la comparution du dernier témoin, M. Euloge Bernier, âgé de 57 ans. Le quinagénaire a livré son témoignage devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, qui agissait dans cette enquête publique à titre de coroner. La procédure avait été ajournée vendredi en raison de l'absence de M. Bernier qui n'avait pas reçu son assignation à comparaître. Me Delage a libéré le témoin du mandat d'amener qui pesait contre lui.

par Régys CARON

M. Euloge Bernier occupait la chambre où le feu a pris naissance le jour du drame. Il avait été sauvé in extremis par les pompiers de la ville de Québec. Au cours de son témoignage, le chambreur a admis s'être endormi dans son lit avec une cigarette allumée. Il a raconté avoir absorbé un sandwich, une bière et

un comprimé narcotique avant d'aller se coucher.

Pressé de questions par le commissaire Delage, le témoin a ensuite révélé avoir été réveillé par le feu et la fumée avant de tenter en vain d'éteindre le feu avec l'aide de ses vêtements. Le fils de la concierge de l'édifice, M. Johnny Nolet, serait alors entré dans la chambre, avant d'en ressortir aussitôt en disant: « Je vais appeler les pompiers. » « Je ne l'ai pas revu, je pensais qu'il avait pu sortir », racontait M. Bernier, hier.

## Témoignages contradictoires

Le fonctionnement ou non des avertisseurs de fumée a fait l'objet de témoignages contradictoires au cours de l'enquête. Euloge Bernier a d'abord affirmé avoir reçu ordre, de la part de Johnny Nolet, de « débrancher » l'avertisseur de fumée placé dans sa chambre avant de se coucher le soir et de le « rebrancher » le matin. Admettant par la suite qu'il s'agissait d'avertisseurs fonctionnant avec des piles, le quinagénaire a ajouté n'avoir pas suivi l'ordre de M. Nolet. « Le détecteur

de fumée n'a pas marché », a affirmé M. Bernier.

Un autre témoin du drame, Mme Michelle Matte, est venue affirmer, sous serment, au commissaire Delage avoir bel et bien entendu les avertisseurs de fumée au début du sinistre. Mme Matte était la compagne de Johnny Nolet, décédé dans l'incendie. Après le témoignage d'Euloge Bernier, elle a demandé à venir à la barre pour exprimer son ignorance de l'ordre de « débrancher » les avertisseurs de fumée qu'aurait donné Johnny Nolet aux chambreurs.

Mme Matte a également affirmé que la concierge de la maison et son fils avaient demandé aux propriétaires, la Succession Tremblay, de rendre l'édifice conforme aux exigences du ministère du Travail et du service des permis de la ville de Québec. « On avait commencé à faire des plans et il devait y avoir des transformations à la bâtisse », a ajouté le témoin.

Euloge Bernier a toutefois admis avoir reçu un avertissement, la

veille de l'incendie, de la part de Johnny Nolet. Ce dernier lui aurait demandé de cesser de fumer au lit et de changer ses draps, troués par des mégots de cigarettes. « Johnny l'avait menacé de le mettre à la porte le 1er juillet s'il ne faisait pas attention », d'affirmer Michelle Matte.

## Une longue analyse

Au terme de son enquête, le commissaire Delage a pris la peine de préciser que son analyse du dossier pourrait prendre plus de temps qu'à l'habitude et qu'il entendait livrer des recommandations « applicables et réalistes ».

Même si l'incendie du 24 juin est vraisemblablement attribuable à la négligence du chambreur Euloge Bernier, l'enquête de Me Delage a permis d'apprendre que la maison de chambres incendiée le 24 juin ne correspondait pas aux normes, malgré les exhortations du service de l'inspection des bâtiments du ministère du Travail et du service des permis de la ville de Québec. On recommandait notamment d'ajouter des sorties de secours et de munir l'édifice d'un système d'alarme central.

Pas moins de 17 personnes sont mortes à Québec, depuis 1980, dans des édifices incendiés jugés non conformes aux normes de sécurité contre le feu. Le 2 février 1980, quatre touristes américains étaient emportés par un incendie survenu au 465, Grande-Allée. Puis 10 jours plus tard, cinq personnes périssaient par le feu au 856, rue Saint-François. Un autre incendie dramatique, celui-là survenu au 376, rue Lasalle, faisait quatre victimes le 22 mars 1985. Le dernier en liste remonte au 24 juin. ◆

## EN BREF

## Accident

◆ Un homme a fait une chute d'environ une dizaine de pieds (trois mètres) vers 9h13 hier matin, alors qu'il travaillait sur le chantier de construction du futur Institut d'optique et de laser, situé rue Franquet à Sainte-Foy. L'ouvrier se serait infligé des blessures au dos.

## Vol

Un vol à main armée a été commis vers 16h, hier, dans une succursale de la Banque Royale, située au 405 de la 3e Avenue à Québec. Deux individus coiffés de casquettes et portant des verres fumés ont menacé une caissière avec une mitrailleuse avant de prendre la fuite dans une automobile de couleur bleue avec une somme d'argent non divulguée. ◆

## Résultat de l'alcootest de Galipeau

## La défense entend s'opposer à une possible accusation de conduite en état d'ivresse

◆ L'avocat Jean-Pierre Rancourt envisage de s'opposer à la mise en preuve possible du résultat de l'alcootest pratiqué sur Patrice Galipeau, accusé d'avoir causé la mort par négligence criminelle de quatre jeunes gens à Sainte-Foy lundi matin. Le résultat de ce test d'ivresse viendra confirmer si le militaire était sous l'effet de l'alcool au moment de l'accident. Dans l'éventualité où le test s'avère positif et que le résultat soit divulgué par la presse, Me Rancourt qui assure la défense du prévenu, envisage de demander le déplacement de l'éventuel procès dans une autre ville que Québec.

par Régys CARON

Joint à son bureau de Sherbrooke hier, Me Rancourt a expliqué que le test d'ivresse avait été effectué sans l'autorisation de son client. Citant le Code criminel, l'avocat a précisé que les policiers doivent obtenir le consentement d'un automobiliste avant de demander à un médecin de procéder au prélèvement sanguin.

« Compte tenu de l'état dans lequel il se trouvait, mon client n'était pas en mesure de donner son consentement au prélèvement sanguin, d'expliquer Me Rancourt. J'envisage donc de m'opposer à la mise en preuve du résultat de cet alcootest, parce qu'il a été effectué illégalement », de poursuivre l'avocat de la défense.

À la Sûreté municipale de Sainte-Foy, le capitaine Roch Giguère a expliqué que dans le cas d'un accident mortel ou impliquant des blessés, les agents de la paix peuvent, en vertu de l'article 240 (1) du Code criminel, obtenir de la part d'un juge de paix, un mandat pour l'obtention d'un prélèvement sanguin (télé-mandat). C'est d'ailleurs cette procédure qui a été suivie dans le cas du soldat Galipeau, de poursuivre le capitaine Giguère.

Aussitôt en possession du télé-mandat, les policiers de Sainte-Foy ont demandé à un médecin du CHUL de pratiquer une prise de sang sur Patrice Galipeau. L'échantillon fut par la suite acheminé pour fin d'analyse au laboratoire de po-

lice scientifique à Montréal. En fin d'après-midi hier, le résultat de l'expertise n'était toujours pas parvenu à l'enquêteur Yves Charbonney.

## Procès déplacé?

Advenant le cas où le résultat du test d'ivresse s'avère positif et qu'il soit divulgué par les journalistes, Me Jean-Pierre Rancourt pourrait demander le déménagement de la procédure ailleurs qu'à Québec. « Le jury pourrait être influencé par une telle nouvelle pendant le procès et mon client serait alors privé de la présomption d'innocence », prétend Me Rancourt.

Patrice Galipeau a comparu jeudi au palais de justice de Québec pour répondre à une accusation de négligence criminelle. Si l'alcootest devait s'avérer positif, une autre accusation de conduite en état d'ivresse sera portée contre lui, a-t-on fait savoir hier à la police de Sainte-Foy.

Le militaire a été remis en liberté moyennant un cautionnement de \$5,000 versé par son oncle avant d'être conduit à l'hôpital de la base militaire de Valcartier. ◆



Le Soleil, Roland Mercier  
Patrice Galipeau est accusé d'avoir causé la mort par négligence criminelle de quatre jeunes gens à Sainte-Foy, lundi matin.

## Seconde descente dans un bar clandestin en 2 jours

◆ Les policiers de la Sûreté municipale de Québec et leurs collègues de l'Escouade régionale des mœurs (ERM) de la Sûreté du

par Régys CARON

Québec ont effectué, vers 4h15 hier matin, une deuxième descente, en autant de jours, dans un bar clandestin de Québec.

Une trentaine de policiers sont descendus au 771 de la rue d'Aiguillon et ont arrêtés 11 individus trouvés en possession de stupéfiants. Les agents de la paix ont compté 29 clients à l'intérieur du bar au moment de leur intervention.

Mercredi, les policiers ont mis la main au collet de trois individus

alors qu'ils ordonnaient la fermeture d'un autre bar clandestin situé dans la rue Sainte-Marguerite à Québec. Environ une trentaine de personnes se trouvaient à l'intérieur du « débit » illicite au moment de l'arrivée des policiers. Les trois hommes ont été arrêtés pour désordre. Ils ont été libérés hier.

Selon l'agent Camille Gagnon

de la Sûreté du Québec, les policiers de l'Escouade régionale des mœurs ont procédé à aux moins cinq descentes dans des bars clandestins à Québec depuis le début de l'année. Au dire des policiers, il s'agit souvent des mêmes personnes qui, après avoir été arrêtés, ouvrent d'autres bars illicites aussitôt qu'elles sont libérées. ◆

## EN BREF

## Le bras dans le hache-viande

◆ Un homme a subi une blessure atroce en début de soirée jeudi lorsque son avant-bras gauche est passé presque complètement dans un hachoir à viande. L'incident est survenu vers 19h30 dans une boucherie du centre commercial et professionnel Le Village, situé au 4775 de la Promenade des Soeurs, à Cap-Rouge. L'homme était à nettoyer le hachoir lorsqu'il a tenté d'enlever un morceau de viande avec ses mains. Pour un raison inconnue, la machine se serait mise en marche, broyant l'avant-bras de l'ouvrier presque jusqu'au coude. On a dû transporter l'individu au centre hospitalier de l'université Laval avec le bras pris dans le hachoir.

## Bambin grièvement blessé

Un enfant de cinq ans a subi de graves blessures au cours de la soirée de jeudi lorsqu'il a été heurté par une automobile qui faisait marche arrière. L'incident est survenu dans la municipalité de Larouche, située à 40 km au nord de Jonquière, à l'angle des rues Gauthier et Lavoie. On a dû transporter le corps du petit Jean-Dominique Gagné à l'hôpital de l'Enfant-Jésus en raison de la gravité de ses blessures. On ignore toutefois si la vie du jeune garçon est en danger.

## Une adolescente meurt des suites de ses blessures

Une adolescente de 17 ans est morte des suites de ses blessures subies lors d'un accident survenu le lundi 7 septembre à Saint-Hilarion dans le comté de Charlevoix. Il s'agit de Sylvette Gagnon, domiciliée à Saint-Aimé-des-Lacs. La gravité des blessures de la victime avait nécessité son transport au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus à Québec. Cet accident impliquait deux véhicules qui sont entrés en collision sur la route 138, vers 17h30 lundi. Un camion ayant effectué un dépassement interdit aurait causé cet accident qui a également fait six blessés.

## Cadavre repêché dans le fleuve, en face de Québec

Le corps d'un homme âgé d'environ une cinquantaine d'années a été repêché des eaux du fleuve par la garde côtière, peu avant 7h hier matin, en face de Québec. Des membres d'équipage du bateau-passeur Lomer-Gouin ont aperçu le corps qui flottait à la hauteur du quai de la Reine. La police du port n'a pas dévoilé le nom de la victime, la famille n'ayant pas été avisée. ◆



### Avec le câble, fini la neige dans les images

Des images qui s'embrouillent quand les avions passent, des ajustements à faire chaque fois que vous changez de poste... avec le câble, terminé, tout ça.

En étant branché sur les services Vidéotron, vous obtenez une qualité de réception nettement plus uniforme et vous êtes prémunis contre les interférences.

C'est clair, il faut vous abonner!

QUÉBEC: 687-4410  
LÉVIS: 833-1920  
EN RÉGION: 1-800-463-1855

Vidéotron

**Avoir prise sur le présent**